Lire en dernière page

L'Allemagne fédérale et les pays de l'Est

ÉDITION NEUCHÂTEL / JURA

Nº 125 — Samedi 6 juin 1970

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd (039) 3 10 88, tél adm. et publ (039) 3 10 87 CCP 23 - 313 Lausanne: Saint-Pierre 1 tél (021) 22 69 10. CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.50 3 mois Fr 13.— 6 mois Fr 25.—, 1 an Fr 50.— LE NUMERO 30 ct Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

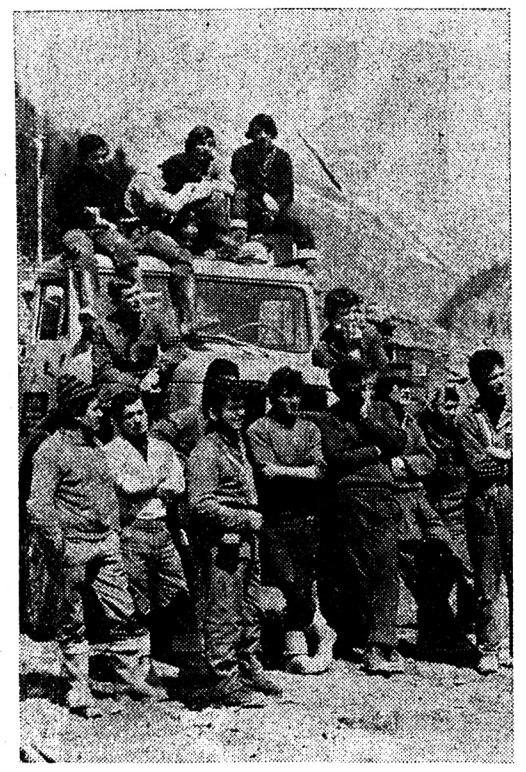

Ils attendent le verdict...

Ces ouvriers étrangers travaillent à la construction du tunnel routier du Gothard. Comme trois cent mille de leurs semblables en Suisse, ils attendent le verdict du peuple suisse, qui statuera sur leur sort par la volonté d'un groupe d'extrême-droite dont le porte-parole est M. Schwarzenbach. Si la passion, l'égoïsme à courte vue, le racisme, l'emportent ce week-end sur la raison, la solidarité, l'humanité, ils devront s'en aller. Et la fermeture inévitable de ce chantier-là et de bien d'autres n'en sera qu'une seule des conséquences... Tous ceux qui hésitent encore à déposer un non catégorique dans l'urne ont-ils bien réfléchi ?

L'urbanisme et la classe sociale des infirmes

Voulez-vous enfermer les handicapés locomoteurs parce qu'ils ne peuvent ni courir ni prendre les escaliers roulants ? Tel est le problème que pose ici notre collaborateur Ch.-O. Roth et qui constitue un appendice important et bienvenu à notre récente série d'articles de futurologie « Circulation: dominer ou être dominés ».

Mobilisé depuis le XIXe siècle par les anarchistes, les communistes, les chrétiens-sociaux, les sociaux-démocrates, et surtout par les syndicats, le prolétariat ouvrier a lutté opiniâtrement pour obtenir sa place au soleil de la prospérité. Il a partiellement réussi dans les Etats industrialisés, mais l'élimination de la misère reste le principal problème mondial.

Il existe un autre prolétariat que l'on côtoie trop souvent sans penser à lui donner ses chances ; c'est la classe des infirmes. Leur sort est encore aléatoire. D'une part, on en parle beaucoup ; les assurances sociales et le reclassement professionnel ont profité à beaucoup d'entre eux ; d'autre part, avec le vieillissement de la population, les effets d'une agressivité déchaînée, la multiplication des accidents, leur nombre s'accroît.

La surpopulation les expose à la brutalité de nombreux piétons et de conducteurs de véhicules ; il leur est de plus en plus difficile de s'aventurer dans le trafic du cœur des villes ; à cette allure, un jour viendra où les piétons devront posséder un permis de circuler, et où le temps de sortie de leur maison leur sera rationné comme aux détenteurs de véhicules.

Un des principaux buts actuels de l'Association suisse des invalides, de l'Association suisse des paralysés, et de leurs amis, est l'aménagement de leur environnement, par la suppression de ce qu'on appelle les barrières architecturales. Il s'agit de ces obstacles bâtis qui s'opposent au déplacement des porteurs de cannes et des fauteuils roulants, et leur ferment églises (!), bureaux d'administration, tribunaux, écoles, musées, salles de spectacle, bureaux de poste, aéroports, aéronefs et bâtiments d'habitation : trottoirs trop élevés, perrons, seuils, portes trop étroites, marches trop hautes ou en saillie, interrupteurs et prises de courant inaccessibles, commodités de cuisine inutilisables, absence de main courante, ou de rampes, ascenseurs inaccessibles de l'entrée du bâtiment ou des étages, etc. Ces obstacles pourraient être évités dans les nouvelles constructions, sans frais supplémentaires ; il suffirait de penser à son prochain, au XXe siècle de l'ère chrétienne ! au siècle de l'humanisme !

Il existe, à Zurich, une Fédération suisse pour l'intégration des handicapés (Schweizerische Arbeitsgemeinschaft zur Eingliederung Behinderter-SAEB), association dont le président, Nuescheler a largement traité le sujet dans la presse, et qui a obtenu que la Société des ingénieurs et architectes (SIA) établisse des normes SNV 1963 pour les nouvelles constructions. A Genève, il existe une association HAU en faveur de l'adaptation du domaine bâti aux handicapés, présidée par l'actif M. Droin.

Les réalisations ont commencé petit à petit à l'étranger. Les Jeux olympiques de Munich réserveront des voies d'accès et des places aux fauteuils roulants.

Dans le canton de Genève, les communes de Genève-Ville et de Lancy construiront, en appliquant les normes SNV 1963, tandis que le Département cantonal des travaux publics se fait encore tirer l'oreille.

Les postes suisses auraient décidé d'équiper leurs bâtiments de rampes pour fauteuils roulants. C'est un bon début.

Les problèmes des barrières architecturales aurait été exposé dans quelques universités et écoles techniques, à l'exception notamment des écoles polytechniques. C'est absolument anormal.

(Suite en dernière page.)

Ch.-O. ROTH.

A PROPOS...

Initiative Schwarzenbach. Aujourd'hui, le combat ne fait que commencer. Je n'en veux pour preuve que cet article de Helmut Hubacher, paru dans le journal socialiste suisse allemand AZ :

Le directeur de l'Office du logement de Bâle-Ville, le Dr Schmutz, déclarait (récemment) dans une interview que « la situation sur le marché du logement est plus grave qu'elle n'a jamais été. Dans les grandes villes, la question du logement est devenue un grave problème social. » S'exprimant sur le même sujet, la doctoresse M. Mali, chef du service médico-social du Frauenspital de Bâle, déclarait entre autres : « Dans tous les problèmes sociaux (que nous avons à résoudre), la question du logement joue son rôle. Deux sur trois des femmes qui demandent notre aide, ont peur d'avoir un enfant pour des raisons qui tiennent à la pénurie des logements. Presque toutes déclarent de façon uniforme: « Nous avons déjà deux enfants; un » troisième est en route. Quand il » naîtra, le propriétaire résiliera » notre bail... »

La question sera-t-elle résolue en renvoyant chez eux deux ou trois cent mille travailleurs étrangers ? Il n'y paraît pas, car Helmut Hubacher poursuit en ces termes :

Le **« Propriétaire suisse »**, organe de l'association du même nom, met en discussion la proposition suivante : établir à l'usage des propriétaires des « listes noires » de locataires susceptibles de représenter pour le propriétaire et pour les colocataires une charge intolérable. Dans la notice d'introduction, la rédaction estime que l'idée mérite d'être retenue (bemerkenswerter Gedanke) ! »

Voilà l'ennemi à combattre : non pas les travailleurs étrangers, qui, souvent, s'entassent dans des baraques, mais ceux qui ont systématiquement sapé tout contrôle des loyers et qui crient à l'assassinat, dès que les locataires prétendent se défendre !

Jeanlouis CORNUZ.

La chemise est à la mode

C'est la grande vogue pour tous, filles et garçons, cet été: des chemises sur ou dans le pantalon, ajustées, bariolées, dentelées, avec de larges ceintures, des bijoux de style artisanal, des foulards. Une mode décontrctée et sympathique.

POURQUOI TOUJOURS BERNE?

Coup sur coup, nos deux grandes régies nationales, PTT et CFF, ont décidé de jeter quelques millions par les fenêtres. Comment? En s'obstinant à vouloir ériger des centres administratifs à Berne, là où le terrain est rare et cher. Pourquoi ? On se le demande, car ce « bernotropisme » comme on pourrait l'appeler, est insatisfaisant pour tout le monde. Le nouveau bâtiment que les PTT ont inauguré la semaine dernière a coûté 50 millions. Et il est déjà trop petit, parce que le Heimatschutz s'est opposé avec succès aux dimensions initiales qu'avaient prévues les promoteurs, estimant à juste titre qu'un tel mastodonte de béton et de verre aurait déparé la Ville fédérale. Plutôt que de transporter ailleurs leur chantier, les PTT ont préféré construire trop petit pour leurs besoins. Etre à Berne d'abord, quoi qu'il en coûte. C'est le même principe qu'ont suivi les CFF pour édifier leur centre électronique, « cerveau » de toute la nouvelle organisation de comptabilité et de contrôle des titres de transport délivrés par l'ensemble des gares suisses. Etre à Berne, quel que soit le prix du terrain, les limitations imposées par le cachet de la ville.

Il ne fait aucun doute que la rationalisation de nos régies fédérales est indispensable et que les mesures prises dans ce sens soient bienvenues. Mais, à notre époque, rationalisation et centralisation technique ne sont plus synonymes — pour autant qu'elles l'aient jamais été ! — de centralisation géographique. Certes, il serait aberrant de vouloir, par exemple, disséminer aux quatre coins du pays les divers départements du gouvernement par exemple. Mais dans les cas qui nous occupent, il n'en va pas de même : le travail qu'accompliront ces centres administratifs serait exactement fédéral. Mais, dans les cas leur implantation géographique. Hautement automatisés, indépendants de toute considération topographique telle que situation par rapport au réseau routier ou ferroviaire (puisqu'ils travaillent avec l'extérieur essentiellement par télécommunication), ces centres seraient pour la Confédération une excellente occasion de participer au développement de certaines régions périphériques du pays, en contribuant à diversifier leur activité économique. Pourquoi donc, par exemple, ne pas édifier ces centres dans le Jura, neuchâtelois ou bernois ? On y trouverait les conditions idéales d'implantation et l'on respecterait la vocation de la région (industries de précision et services) tout en l'élargissant et en lui apportant un élément nouveau de développement. De plus, on ferait de substantielles économies, car le prix des terrains et les conditions de sa mise à disposition ne sont en rien comparables entre Berne-Ville ou banlieue et le pays jurassien. Enfin, on entamerait ainsi un processus favorable à l'éclosion d'une nouvelle structure politico-sociologico-administrative correspondant mieux à notre époque et à l'harmonie de notre pays. Même Berne n'y perdrait rien de son âme, au contraire : n'est-on pas en train d'en faire, par conformisme intellectuel, une espèce de ghetto de fonctionnaires ?

Michel-H. KREBS.

Libres opinions

A cinquante ans, un Suisse décide de devenir objecteur de conscience et nous pose la question:

Défense nationale: Efficace ou armée?

Plus encore que les pays engagés dans des pactes militaires, la Suisse neutre est consciente de la nécessité de se protéger contre les graves dangers qui menacent la santé, voire la vie de ses habitants. Son indépendance et sa liberté lui imposent d'apporter sa propre contribution dans la sauvegarde de l'existence et de la dignité humaines.

Dans la lutte contre les accidents de la circulation, contre la pollution de l'air et de l'eau et pour une alimentation saine, elle gagne à collaborer avec tous ceux qui dans le monde entier travaillent dans ce sens. En effet, la recherche des méthodes les plus efficaces converge vers des réalisations communes, comme c'est aussi le cas en sciences, en médecine, en technique et en urbanisme.

Mais la plus grave menace est la guerre. L'équilibre instable des forces dites de dissuasion n'empêche nullement des populations entières d'être victimes de guerres géographiquement localisées mais provoquant des souffrances qui, elles, sont incommensurables. Quand un enfant se voit victime d'un accident ou d'une catastrophe naturelle, sa détresse ne sera jamais aussi désespérée que quand il sait que c'est l'homme qui le blesse et le tue.

C'est un fait que les chefs des grandes puissances, conscients de l'absurdité d'un anéantissement total, reculent devant le déclenchement fatal d'une guerre atomique. Cela nous donne le temps de chercher et de trouver les chemins qui mènent à une vie harmonieuse entre les hommes et les nations. Il peut sembler y avoir quelque vanité à prétendre trouver ces chemins, et l'auteur de ces lignes en est parfaitement conscient.

Personnellement concerné par un ordre de marche m'ordonnant, au seuil de ma cinquantième année, de me présenter complètement équipé en soldat pour un cours d'instruction militaire qui doit m'apprendre entre autres « à savoir enfin tirer sur une cible mobile », j'ai remis sur le métier la notion d'efficacité de la défense nationale. Vanité pour vanité, j'ai choisi celle qui est conforme à ma conscience et j'ai renvoyé l'ordre de marche. L'autorité militaire me demande de justifier mon attitude. Je lui suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de formuler le résultat de mes réflexions.

Les hommes qui s'arment aujourd'hui acceptent de se préparer à un fléau qui n'a même plus le nom de la guerre, mais équivaut à un suicide collectif, les survivants étant voués à une agonie inimaginable, réduits à envier les morts en attendant leur tour.

Nos ancêtres croyaient encore que la guerre pouvait servir la paix, l'histoire leur ayant enseigné l'alternance de l'une et de l'autre. Combien se sont battus à mort croyant que les raisons du combat devaient être bien nobles et bien justes pour que leurs chefs en viennent à exiger de pareils sacrifices. Un jour, la paix devait revenir, et avec elle un monde meilleur digne des sacrifices consentis.

Aujourd'hui, toutes ces illusions sont tombées. Au « cessez-le-feu » de jadis ne pourra jamais succéder un « cessez-les-radiations » capable de mettre fin à la tuerie. Dans le sang des hommes, dans les os des bébés, elles continueraient à déposer leur fatale semence.

(Suite en dernière page.)

F. Béguin, Winterthour.

Oui c'est fermer la porte à toute autre solution

NON c'est la possibilité de trouver de meilleures solutions

Les 6 et 7 juin VOTEZ NON à l'initiative

Comité d'action contre l'initiative Schwarzenbach - La Chaux-de-Fonds

SANDOZ
PLACE DE LA GARE

CCAP
La CCAP
garantit l'avenir de vos enfants
Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

Flores
SERRE 81
Tél. (039) 2 12 31
Grand choix de fleurs
Gerbes
Plantes
Couronnes

Si vous voulez :

assouvir vos rancunes
faire preuve «d'indépendance»
ne pas tenir compte
des avertissements
vous votez oui maintenant

mais nous paierons plus tard

NON

à l'initiative Schwarzenbach

Comité d'action contre l'initiative Schwarzenbach, La Chaux-de-Fonds

Voulez-vous vous créer une meilleure existence et fixer vous-même vos revenus accessoires ?

Avec une mise de fonds de 3000 fr. ou plus et une courte période de début, vous atteignez un revenu annuel de 1500 à 9500 fr., susceptible d'être augmenté (travail principal ou accessoire). Les conditions suivantes sont nécessaires :

1. Capital de 3000 fr. au minimum (acomptes exclus).
2. Travail à la maison de 15 minutes par jour.
3. Local nécessaire de 3 m².
4. Compréhension pour petit animal rare, extrêmement propre et absolument sans odeur.

Les placements de capitaux dans cette industrie sont reconnus pour être fructueux. Vous pouvez contrôler chaque jour la contre-valeur du capital investi, gain jusqu'à 50 % et souvent plus. Les clauses du contrat étant honnêtes et claires, vous n'avez pas de souci pour la vente, pas de concurrence.

Seules les personnes pouvant remplir les quatre conditions sont priées de demander des explications et des conseils gratuits à case postale 109 8021 Zurich.

Municipalité de Saint-Imier

AVIS

Il est porté à la connaissance de la population que M. Charles Chavannes, Villeret, a été désigné en qualité d'inspecteur pour le contrôle des champignons à Saint-Imier.

La détermination des champignons aura lieu tous les lundis, dès 19 h. 30, à l'Hôtel Central, 1er étage.

En cas d'urgence, on peut appeler le No 4 17 47 (M. Chavannes).

Nous rappelons que le colportage des champignons est interdit, conformément à l'article 216 de l'ordonnance fédérale réglant le commerce des denrées alimentaires.

Saint-Imier, le 5 juin 1970.

CONSEIL COMMUNAL.

Armée du Salut
Numa-Droz 102,
La Chaux-de-Fonds

Dimanche 7 juin, 9 h. 45 et 20 h. 15

réunions spéciales

présidées par les colonels BENEY

missionnaires pendant de nombreuses années en Chine et en Afrique — Bienvenue à tous

UNE BONNE PUBLICITÉ :
LE PEUPLE - LA SENTINELLE

AUX MAGASINS DE COMESTIBLES
Serre 59
et CHARLES-NAINE 7
IL SERA VENDU:
Belles palées vidées
Filets de palées
Truites du lac
Filets de perches
Filets de soles
Filets de carrelets
Filets de dorsch
Truites vivantes
Beaux poulets français frais
Beaux petits coqs du pays
Belles poules
Beaux lapins frais du pays
Se recommande:
F. MOSER
Tél (039) 2 24 54

Département de l'instruction publique

MISE AU CONCOURS

Un poste de

COMMIS

à l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle de Neuchâtel

est mis au concours.

Obligations: formation en secrétariat, goût pour les chiffres.
Traitement: classes 11 ou 10.
Entrée en fonctions: à convenir.
Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'administration cantonale, Château de Neuchâtel, jusqu'au 10 juin 1970.

S. O. S.
SUISSE
NON à Schwarzenbach

PERTURBÉ

Tous les appareils ménagers électriques en service qui perturbent la réception des émissions de la radio et de la télévision sont déparasités **gratuitement** par les spécialistes de notre centre à 1020 Renens s/Lausanne, 26 route de Bussigny. Il suffit donc de les envoyer au centre de déparasitage!

PRO RADIO-TELEVISION

S. O. S.
SUISSE
NON à Schwarzenbach

AUTO - ÉCOLE
F. Freytag
Ruche 42 — Tél. (039) 3 28 06

LA VIE CULTURELLE

VERS UNE MATURITÉ ARTISTIQUE?

L'annonce de la création au Collège de Genève d'une section artistique a rencontré un accueil très favorable auprès de l'opinion publique de ce canton. La possibilité offerte aux jeunes se destinant à une carrière artistique, de pouvoir obtenir une maturité grâce à un enseignement qui leur procure non seulement l'instruction générale mais développe leur sensibilité, leur imagination et leur instinct créateur, comble une lacune de l'enseignement secondaire. Elle doit permettre aux jeunes gens doués d'un sens artistique de le développer pendant les années décisives de leur formation, sans pour autant qu'ils se ferment les portes des études universitaires.

L'enseignement de l'art

Bien que Genève fasse office de pionnier en Suisse, ce qui est tout à l'honneur de son Département de l'instruction publique, bien des pays dans le monde, ont institué, sous des formes certes souvent quelque peu différentes, l'enseignement des arts.

En France par exemple, les conservatoires régionaux, de Toulouse, de Lyon, de Strasbourg, etc. se substituant aux lycées et grâce à ce qu'ils nomment « l'horaire aménagé », procurent à l'étudiant la possibilité d'obtenir à la fin de ses études, un baccalauréat artistique.

Aux Etats-Unis, l'enseignement des arts, en particulier celui de la musique est donné jusqu'au niveau universitaire avec exercices pratiques ; ainsi on rencontre dans les universités américaines, d'excellents orchestres symphoniques formés uniquement d'étudiants.

Les voies actuelles de la carrière artistique

Chez nous, jusqu'à maintenant, un jeune homme ou une jeune fille à l'âge de la fin de scolarité obligatoire, qui se destinait à une carrière artistique, avait deux possibilités :

1. Se consacrer uniquement à l'étude et à l'exercice de l'art qui l'intéressait dans une école spécialisée (Ecole d'art, conservatoire, etc.) ;

2. Entreprendre parallèlement à ses études au conservatoire ou dans une école de peinture, la préparation d'une maturité. Dans le premier cas, l'on connaît toute la précarité de la formation et les possibilités assez limitées procurées à l'élève par l'enseignement des écoles existantes, ainsi que le manque de culture générale préjudiciable à leur carrière.

Dans le second cas, l'effort demandé est tel, que l'on enregistre passablement d'échecs et la réussite de l'un est souvent au détriment de l'autre, avec tous les inconvénients et les sentiments de frustration qu'un demi-échec ou une demi-réussite peut apporter.

Les arts n'ont pas la place qu'ils méritent

Si l'on reconnait que jusqu'ici, l'enseignement secondaire n'a pas fait aux arts la place qu'ils méritent, il en est un peu de même dans l'enseignement primaire. A ce stade de l'enseignement déjà, se pose le problème de l'homme que l'on veut faire accéder à une vie culturelle. Ce problème est d'autant plus grave, que les moyens culturels de masse, produits industriellement, disque, radio, télévision, etc. charrient en même temps, le meilleur et le pire et risquent de créer un type de consommateur culturel de plus en plus passif et sans discernement. On aura beau jeu de déclarer alors, que le citoyen, le travailleur, ne sait pas choisir, si à aucun moment on n'a cherché à lui donner les moyens de ce choix.

Quant aux préférences, au soi disant « goût du jour », trop souvent ils révèlent en fait plutôt des ignorances, une absence de formation intellectuelle et esthétique.

Redonner le goût du beau

Il convient donc de redonner à la formation de la sensibilité, au goût du beau, à l'apprentissage de l'expression, une place éminente dans la formation des enfants et des adolescents.

Il y a dans les classes, des enfants qui ne reçoivent pas d'autre formation esthétique que celle de l'école, pas d'autres messages artistiques que ceux qui passent par la méditation du maître, pour lesquels, la classe est encore le seul point de rencontre avec les œuvres.

Les nouvelles classes de la section artistique devraient être « alimentées » non seulement par des éléments qui ont eu le privilège de découvrir, de développer leur sens artistique dans des écoles spécialisées, mais également par des enfants qui n'ont suivi que l'enseignement primaire et le Cycle d'orientation.

On constate donc, la tâche importante de ces derniers et en particulier du Cycle d'orientation, qui devrait remplir ce rôle de préparation et donner à ces hommes en formation, les moyens de mener une vie intéressante en les rendant capables de goûter la musique, la peinture, la poésie, les œuvres de l'art et de l'esprit.

Accepteront-ils cette tâche et sont-ils prêts à en assumer les responsabilités?

L'enseignement musical

Pour l'enseignement artistique en division musique, une partie de celui-ci sera donné dans le cadre des écoles de musique et des instituts subventionnés par l'Etat ; les écolages seront remboursés aux parents par le Département de l'instruction publique. On trouve dans le budget 1970, pour les trois écoles subventionnées (Conservatoire de musique, Conservatoire populaire et Institut Jaques-Dalcroze) la somme de 835 000 fr., uniquement pour l'Etat.

Si pour l'exercice 1964-1965, le Conservatoire de musique comptait 2147 inscriptions, ce chiffre passait pour les exercices suivants à 2268, puis à 2417, 2492, pour atteindre 2655 en 1968-1969. Actuellement, il dépasse 2800, ce qui représente plus de 2000 élèves et une augmentation du nombre des inscriptions, en 5 ans, de 23 %. Les autres écoles connaissent également le même développement.

Augmentation constante des élèves

La constante augmentation du nombres des élèves, probablement encore accrue par les nouvelles possibilités qu'offre la création d'une maturité artistique et l'amélioration si normale du statut financier des professeurs de musique, vont certainement créer de nouvelles et substantielles augmentations des subventions. Le Département de l'instruction publique étudie actuellement le statut d'une école genevoise de musique, basée sur la coordination de l'enseignement des trois écoles mentionnées précédemment. Cette étude tiendra certainement compte de cette évolution, mais la nouvelle situation créée s'accommodera-t-elle du seul statut de fondation ?

Statut public des écoles de musique

Il existe des raisons très objectives qui militent en faveur d'un statut public, à l'image des écoles d'art.

L'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique, aussi bien que celui des arts visuels, est d'abord un devoir de la collectivité, faute de quoi il reste l'apanage d'une certaine classe de la société.

Un conservatoire cantonal pourrait conférer à ses différentes disciplines une certaine démocratisation et leur donner en tant que branche d'enseignement et moyen de culture, une valeur qu'on reconnaît moins aux institutions privées. De plus, il réglerait toutes les questions des traitements et des prestations sociales, et assurerait une stabilité nécessaire pour l'avenir du personnel enseignant.

Arts visuels et musique

La nouvelle section artistique du Collège de Genève ne comporte que deux divisions : la division « arts visuels » et la division « musique ». Peut-être est-ce dû au caractère expérimental de cette section, mais il manque en effet deux grandes disciplines, du reste toutes deux enseignées au Conservatoire de musique et au Conservatoire populaire : l'art chorégraphique et l'art dramatique.

Au Conservatoire de Neuve, on compte cette année, sur environ 2000 élèves, 177 qui suivent les cours de danse classique et 81 les cours d'art dramatique, soit respectivement 9 et 4 %. Ces chiffres sont suffisamment significatifs et montrent l'importance de ces deux branches, d'autant plus que ces deux disciplines, plus particulièrement la danse classique, sont très souvent étudiées dans les écoles ou instituts privés. Comme pour les étudiants des écoles d'art ou des écoles de musique, et pour les motifs évoqués précédemment, le jeune homme ou la jeune fille qui désire se consacrer à la danse ou à la comédie, devrait avoir le droit d'obtenir une maturité artistique, dans les mêmes conditions.

Au-delà de la maturité

Les porteurs de ce certificat de maturité artistique, auront la possibilité de continuer des études universitaires à certaines conditions, ou de se consacrer à l'enseignement en suivant les cours de l'Institut des sciences de l'éducation, ou en s'inscrivant aux Etudes pédagogiques de l'enseignement primaire, ou enfin, grâce à l'instruction générale acquise, de parfaire leurs connaissances artistiques et peut-être de s'ouvrir d'autres possibilités ; le musicien pourra se consacrer à la composition, le danseur à la chorégraphie, le chanteur à la mise en scène, le peintre à la critique d'art; le comédien deviendra auteur, le sculpteur, directeur de musée.

Lorsque l'on pense par exemple, qu'un danseur, à de rares exceptions près, termine sa carrière vers l'âge de 35 ans, on constate à quel point la maturité artistique peut être utile à des jeunes gens qui envisagent les carrières si précaires, si difficiles que sont les carrières artistiques.

CHRISTIN.

La musique à Lausanne

John William: Nouvelle idéologie chrétienne?

Lausanne, église Notre-Dame du Valentin. Sur l'estrade, un curé. Petit message de bienvenue au chanteur noir africain, John William. La tournure de cette allocution n'est pas toujours de bonne facture. Deux exemples : l'allusion à l'enterrement du Dr Villa, qui avait, je pense, pour but de faire remarquer qu'il n'y a pas que des plaisirs dans la vie. Merci d'atténuer d'emblée notre gaieté ! L'autre exemple, est celui de la « petite Suisse allemande de service ». On ne pouvait mieux traiter nos jeunes compatriotes d'outre-Sarine d'objets de mobilier. Et vive Schwarzenbach !

Un batteur et un organiste le remplacent, qui nous livrent une (trop) longue introduction, suivie d'un texte religieux. Mais toujours pas de chanteur. Il arrive enfin, précédé de ses accompagnatrices : les Wills.

Le spectacle démarre mal avec « Michael », car il tourne au « yéyé ». Mais on en revient vite, heureusement. Et les textes (dits ou chantés) sont très beaux et très profonds pour la plupart, et le chanteur s'y donne tout entier. Il les sent et les vit. John William a une très belle voix de basse émouvante et bien timbrée. L'homme, lui-même, est intéressant à analyser. Il a le regard franc et bien posé, démuni de ce complexe du colonisé face au colonisateur, ce qui fait plaisir à noter. De plus, il s'engage. Il condamne les formes de violence, actuelles ou pas. Il passe en revue les horreurs de la dernière guerre, celles du Biafra, du Vietnam, etc. La condition, passée et présente, du Noir est évoquée à mainte reprise à travers textes et chansons. « Un Monde meilleur», «L'Homme le plus fort», «Sometime. I feel», «Noir, Jaune ou Blanc». Il rend un vibrant hommage à Martin Luther King, avec «Father Martin». Je le répète, un spectacle de très bonne facture, malgré la gêne initiale d'entendre ces negro spirituals en français. Une seule fausse note : « Lara ». Dans l'orientation du spectacle, cette chanson n'avait rien à faire. C'est une concession au public, qui en fut enthousiasmé ; nous pas !

Les Wills sont un groupe vocal discret mais efficace, composé de trois jeunes Africaines: Paola, la Marocaine, Anne-Marie, qui vient de la Guyane française, et Carmen, la Biafraise (J. William n'a pas usé du terme Nigéria) au regard doux et timide et au sourire charmant.

John William a peut-être trouvé le moyen de ramener les jeunes chrétiens dans le giron de l'Eglise. Ce genre de « sermon » plaît beaucoup, parce qu'actuel. Le public l'aura-t-il pris autrement que comme un spectacle distrayant ? Ou aura-t-il permis une prise de conscience ? Je penche pour la première solution. Deux arguments m'y conduisent. Premièrement, les gens ne sont pas venus pour se poser des questions, et la chanson « Lara », ne les y a pas incités. Deuxièmement, l'ambiance était très « spectacle ». On applaudissait à tout rompre après chaque chanson. Je me demande très sérieusement si dans ce cadre austère, une ambiance plus en rapport n'aurait pas été bénéfique. Les textes auraient eu un plus grand impact. Les jeux de lumière, excellents et fort à propos, y auraient également contribué, plus qu'ils ne l'ont fait.

Dernière remarque, un peu comique, sur cette excellente soirée, qui a rapport au programme. A l'entrée, une charmante jeune fille nous déclarait qu'il était indispensable pour mieux suivre le spectacle. Mais, comme la salle était plongée dans l'obscurité la plus totale, il nous fut impossible de le déchiffrer. Alors, a-t-on mal suivi le récital John William pour autant ?

Danyel GRIVEL.

Remous au Schauspielhaus

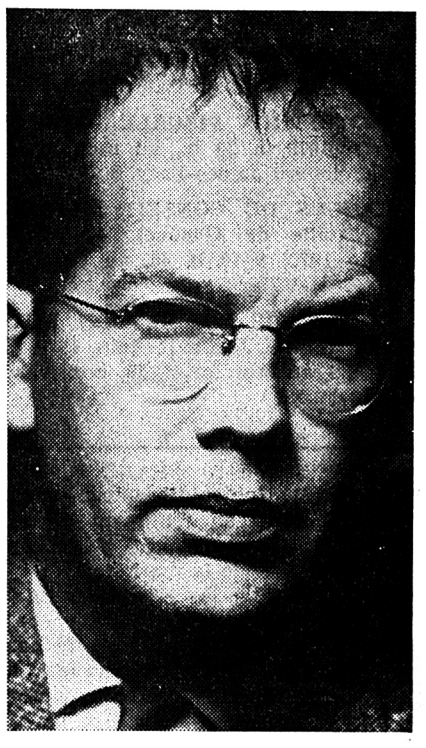

Une violente attaque de H. Habe évoquant les hypothétiques antécédents nationaux-socialistes du nouveau directeur du Schauspielhaus de Zurich, M. Harry Buckwitz, citoyen allemand, et publiée par « Welt am Sonntag » (de Hambourg) a suscité une prise de position de M. Buckwitz. Le chef des services dramatiques du Schauspielhaus, M. Claus Bremer, dans un communiqué, a lancé un ultimatum exigeant « soit Harry Buckwitz, soit un programme théâtral ». Il a été congédié mardi avec effet immédiat. M. Ed. Zellweger, président du Conseil d'administration de la nouvelle société Schauspiel A. G., a déclaré que M. Harry Buckwitz était politiquement neutre dans l'exercice de ses fonctions et que M. Bremer avait commis un acte très déloyal. Selon M. Zellweger, c'est la raison pour laquelle il a été congédié sans délai.

Notre langue

L'ivraie et le bon grain

Commençons par l'ivraie:

« Un jeune Egyptien de 22 ans, à peine sorti de l'Ecole hôtelière de Lausanne, où il avait fait une partie de ses études dans la branche, se trouvait en stage de formation comme demi-chef de rang dans un restaurant choisi de Lausanne. »

On ne saurait écrire plus mal. Arrêtons-nous d'abord à « branche ». La précision était inutile, et d'ailleurs cet emploi n'est pas français.

Pour ce qui est de l'expression « stage de formation », il saute aux yeux que, tous les stages étant destinés à la formation, ce dernier mot devient superflu.

Finalement, l'expression « demi-chef de rang » laisse songeur. Elle ne veut strictement rien dire. Comment imaginer une « demi-personne » ? S'agit-il d'un sous-chef ? Quant au complément « de rang », je n'ai pas la moindre idée de ce qu'il peut signifier. Est-ce un helvétisme ?

Dans le journal dont j'ai tiré le suave extrait ci-dessus, je trouve encore un article consacré à la traduction d'un tract qu'on trouve, selon son auteur, dans les restaurants de Zurich: « Cher hôte, la restauration est une prestation des services qui ne connaît pas la notion de délai de livraison... »

Remarquons pour commencer que l'allemand « Gast » ne se traduit plus aujourd'hui par « hôte », mais par « client » (d'un hôtel, d'un restaurant, d'un café) ou par « invité » (nos invités nous ont vivement remerciés).

Quant à « prestation », ce mot si cher à nos plumitifs helvétiques, je rappellerai qu'il désigne une allocation ou un impôt.

Enfin, la relative « qui ne connaît pas la notion de délai de livraison » ne brille pas par son élégance. Notre apprenti traducteur, s'il avait su le français, aurait écrit: « Cher client, la restauration est un service qui ne souffre aucun délai. » Il aurait ainsi économisé sept mots. Mais peut-être est-il justement payé au mot ?

Plus loin, je lis: « Dans l'hypothèse d'une approbation de l'initiative Schwarzenbach, les restaurateurs se verraient contraints de... » Exemple typique du style « substantif » allemand. Un Français aurait écrit: « Si l'initiative Schwarzenbach était acceptée... »

*

Mais trêve de critiques ! Réjouissons-nous tout de même qu'il y ait des gens qui sachent écrire. Des journalistes qui, notamment, s'y entendent à donner de la couleur à leur style, et cela dans les domaines les plus arides. Je songe en particulier à un article de Pierre Drouin que j'ai lu récemment dans le « Monde » (6. 5. 70). Je me contenterai d'en citer les métaphores les plus originales:

« A l'heure des grandes **osmoses** *commerciales, monétaires, financières... »*

« Les affaires **s'ankylosent** *de plus en plus. »*

« Les **miasmes** *inflationnistes. »*

« La réévaluation du mark (...) aurait dû **avoir l'effet d'une douche froide**. *»*

« La monnaie était pratiquement abandonnée par le pays [en 1969] et il a suffi que l'on **remette les compteurs à zéro** *pour que les comportements des agents économiques redeviennent normaux. »*

« La réévaluation du mark contribue puissamment à étayer le dispositif français. De ce jour, le **flot** *de rentrées de devises* **se gonfla.** *Si ce* **chassé-croisé monétaire** *explique en grande partie que l'on* **émerge** *beaucoup plus vite qu'en 1963* **des eaux troubles,** *il ne faut pas oublier non plus que l'on* **a serré plus fort la vis budgétaire.** *»*

« La **boulimie** *de produits étrangers que connaît la République fédérale. »*

*« Ce « hot money » (...) est l'***élément le plus volatil** *des* **germes** *d'instabilité chronique. »*

« L'Europe, elle, pourrait plus aisément résister à certains **dévergondages** *de politique économique aux Etats-Unis. »*

M. C.

PROGRAMMES

RADIO TV

TV ROMANDE

Samedi 6 juin 1970

16.55 Samedi-jeunesse. 17.55 Athlétisme. 18.30 Bulletin. 18.35 Tour d'Italie. 18.55 Coucous, hiboux et Cie. 19.35 Affaires publiques. 19.55 Loterie suisse à numéros. 20.00 Téléjournal. 20.20 «La Prétentaine», théâtre. 22.10 Félix Leclerc. 22.40 Téléjournal - Tableau du jour. 22.50 C'est demain dimanche. 22.55 Mexico: Uruguay—Italie.

Dimanche 7 juin 1970

10.00 Culte. 11.00 Football: URSS—Belgique. 12.30 Bulletin. 12.35 Tél-hebdo. 13.00 Football: Roumanie—Tchàécoslovaquie et Pérou—Maroc. 14.00 Tour d'Italie. 14.45 Livres pour toi. 15.15 «Le Capitaine Fracasse», film. 16.55 Sélection. 17.20 Chansons à aimer. 17.45 Initiative Schwarzenbach. 18.00 Bulletin. 18.05 Présence catholique. 18.25 Horizons. 18.55 Football: Angleterre—Brésil. 19.45 Téléjournal. 20.50 Initiative Schwarzenbach. 21.05 La dynastie des Forsyte. 21.55 L'énigme de Jeanne d'Arc. 22.25 Actualités sportives. 22.55 Bulletin - Tableau du jour. 23.00 Méditation.

Lundi 8 juin 1970

11.30 Football: Bulgarie—Allemagne. 13.00 Mexique—Salvador et Israël—Suède.

TV FRANÇAISE

Samedi 6 juin 1970

1re chaîne. — 16.00 Samedi et Cie. 17.50 Dernière heure. 17.55 Schmilblic. 18.10 Micros et caméras. 18.55 Journal des fables. 19.00 Actualités régionales. 19.25 Musiciens du soir. 19.45 Inf. première. 20.24 Les Shadoks. 20.30 Cavalier seul. 21.20 Cinq dernières minutes. 23.05 Télénuit.

2e chaîne. — 17.45 Le Virginien. 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.30 24 heures sur la II. 20.30 Le Saint. 21.20 Podium 70. 22.35 L'événement des 24 heures. 22.40 Intermède. 22.50 Football: Uruguay—Italie.

Dimanche 7 juin 1970

1re chaîne. — 9.10 Télématin. 9.15 Tous en forme. 9.30 Source de vie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Jour du Seigneur. 12.02 Séquence du spectateur. 12.25 Cent livres des hommes. 13.00 Télémidi. 13.15 Le trésor du château sans nom. 13.45 Monsieur Cinéma. 14.30 Télédimanche. 17.15 «En plein Cirage», film. 18.40 Dessins animés. 18.50 Football: Roumanie — Tchécoslovaquie et mière. 19.55 Football: Brésil—Angleterre. 20.55 Sports dimanche. 21.10 «Un Singe en Hiver», film. 22.50 Télénuit.

2e chaîne. — 13.10 Des animaux et des hommes. 13.40 Football: URSS—Belgique. 15.15 «Le Kid du Texas», film. 16.30 Les invités du dimanche. 18.50 Concert. 19.10 Le ranch «L». 20.00 24 heures sur la II. 20.30 Civilisations. 22.00 Bibliothèque de poche. 22.55 On en parle. 23.15 24 heures dernière.

Lundi 8 juin 1970

1re chaîne. — 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 13.35 Je voudrais savoir. 14.30 «Quelle était verte ma Vallée», film.

RADIO

Samedi 6 juin 1970

SOTTENS. — 16.00 et 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 18.00 Inf. 18.05 Fin de semaine. 18.30 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 L'amour au théâtre. 20.20 Loterie suisse à numéros. 20.21 Demain une chanson. 21.10 «Le Voyage du Sénateur», pièce. 21.50 Ho, hé, hein, bon! 22.30 Inf. 22.35 Loterie romande. 22.40 Entrez dans la danse. 23.20 Miroir-dernière - Coupe du monde de footbal.

Second programme de Sottens. — 16.15 Métamorphoses en mus. 16.45 Joie de chanter et de jouer. 17.15 Nos patois. 17.25 Per i lavoratori italiani. 18.00 Rendez-vous avec le jazz. 19.00 Correo espanol. 19.30 Feu vert. 20.00 Inf. 20.10 Que sont-ils devenus? 20.30 Entre nous. 21.20 Sport, mus., inf. 22.30 Sleepy time Jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Pop-corner. 18.00 Inf. 18.20 Sport et mus. légère. 19.15 Inf. 19.45 Homme et travail. 20.00 Feuilleton. 20.45 Intermède musical. 21.00 Euro-discoparade. 22.15 Inf. 22.25 Pop-time. 23.00 Football à Mexico et mus. légère.

Dimanche 7 juin 1970

SOTTENS. — 7.00 Bonjour à tous! - Inf. 7.10 Sonnez les matines. 8.00 Miroir-première. 8.15 Concert. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Inf. 11.05 Concert. 11.40 Romandie en mus. 12.00 Inf. 12.05 Terre romande. 12.25 Si vous étiez. 12.30 Inf. 12.45 Dimanche et la belle. 14.00 Inf. 14.05 Disco-portrait. 15.00 Auditeurs à vos marques! 16.00 et 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie. 18.20 Dimanche soir. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 Portrait-robot. 21.00 Alphabet musical. 21.30 «Le Pont d'Albert», pièce. 22.30 Inf. 22.35 Poètes de toute la Suisse. 23.05 Compositeurs et interprètes suisses.

Second programme de Sottens. — 8.00 Bon dimanche! 9.00 Inf. 9.05 Rêveries aux quatre vents. 12.00 Midi-mus. 14.00 «Madame Bovary», feuilleton. 15.00 Orch. de chambre. 15.30 Concert spirituel. 17.00 Couleur des mots. 18.00 Echos et rencontres. 18.20 Foi et vie. 18.50 Orgue. 19.10 Bel enregistrement. 19.30 Sport et mus. 20.00 Inf. 21.00 Discothèque imaginaire. 21.30 Temps présent. 22.30 Aspects du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 7.00, 8.30, 12.30, 17.00, 19.15, 22.15, 23.25. 7.05 Football. 7.10 Concert. 7.55 Message. 8.00 Mus. pour instruments à vent. 8.35 «La Messe de Notre-Dame». 9.15 Prédication protestante. 9.40 L'Eglise, aujourd'hui. 9.55 Prédication catholique romaine. 10.20 Radio-orch. 11.25 Figures platoniques. 11.55 Chants. 12.45 Mus. de concert. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Divertissement pop. 15.00 Lutte contre la peste. 15.30 Pages de Massenet. 16.00 Sports et mus. 18.00 Inf. 18.10 Mus. à la chaîne. 18.45 Sports. 19.25 Commentaires sur les votations. 19.45 Mus. pour un invité. 20.30 La Suisse pendant la deuxième guerre mondiale. 21.30 Musicorama. 22.20 «Zeitraster». 22.30 Divertissement musical.

Lundi 8 juin 1970

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 7.45 Roulez sur l'or! 8.00 Inf. - Revue de presse. 8.10 Bonjour à tous! 9.00 Inf. 9.05 A votre service! 10.00 Inf. 10.05 Cent mille notes de mus. 11.00 Inf. 11.05 Spécial-vacances. 12.00 Inf. 12.05 Aujcurd'hui. 12.25 Si vous étiez. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Carnet de route. 13.00 Variétés-Magazine. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 10.00 Pages de Dvorak. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Pages de Dvorak. 11.00 Université internationale. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour. 6.20 Football. 6.25 Mus. récréative. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Scherzando. 10.05 Divertissement pop. 11.05 Carrousel. 12.00 Orch. 12.40 Rendez-vous. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Orch. 15.05 Mus. champêtre. 15.30 Divertissementi populaire.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

Montreux: congrès des femmes socialistes suisses

Ce congrès aura lieu les 6 et 7 juin, au Grand-Hôtel de Territet, samedi, dès 13 h. 30, et dimanche, dès 9 h..

PULLY : Groupe du Conseil communal. — Assemblée, lundi 8 juin, à 20 h. 15, à la Comète.

RENENS : Fraction du Conseil communal. — Mardi 9 juin, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple (véranda).

YVERDON : Groupe féminin. — Mardi 9 juin, à 20 h. Exposé de M. Manger, jardinier, avec diapositives.

CANTON DE GENÈVE

COMITÉ DIRECTEUR. — Lundi 8 juin, à 20 h. 30, au Café Brazil.

COMMISSION FISCALE. — Mardi 9 juin 1970, à 20 h., au secrétariat, 18, boulevard James-Fazy.

CAUCUS DU CONSEIL MUNICIPAL (ville de Genève). — Mardi 9 juin 1970, à 18 h. 45, au Café de l'Hôtel-de-Ville.

COMITÉ DE LA SECTION RIVE GAUCHE. — Jeudi 11 juin 1970, à 18 h. 30, au secrétariat, 18, boulevard James-Fazy.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Il faudra se méfier des Belges

Profitant du match nul entre l'URSS et le Mexique, dimanche (notre photo, le gardien mexicain Calderon intervenant devant Bischewetz), la Belgique a pris la tête du groupe 1 en dominant le Salvador qui, ainsi qu'on le pensait, était un adversaire trop inexpérimenté pour la formation belge, laquelle n'eut vraiment pas à forcer son talent. Les Belges sont cependant très forts. Ils ne font pas beaucoup de bruit, ce qui nous fait dire qu'il faudra compter avec eux.

Le Maroc a causé une surprise en tenant la dragée haute à l'équipe d'Allemagne. Les vice-champions du monde durent attendre près d'une heure pour égaliser par leur «vétéran» Uwe Seeler. Les finalistes de 1966 ont ainsi un peu manqué leur entrée et s'ils ne font pas preuve de plus de cohésion (Haller, notamment, fut décevant), ils risquent de connaître des mécomptes devant le Pérou.

Quant aux Marocains, ils ont surpris agréablement par leur technique et leur organisation de jeu. Ils peuvent fort bien poser des problèmes à leurs futurs adversaires.

L'Italie n'a guère été plus à son aise devant la Suède, qu'elle a fini par battre par un petit but à zéro. Toute la partie s'est déroulée sous l'effet psychologique de ce but, réussi après onze minutes. Dans l'ensemble, les Suédois ont dominé territorialement, mais ils n'ont jamais été très dangereux. Ce succès, péniblement acquis, n'en permet pas moins aux Transalpins de confirmer leurs prétentions.

Le programme du week-end

SAMEDI

Groupe 1 : URSS—Belgique
Groupe 2 : Uruguay—Italie
Groupe 3 : Roumanie—Tchécoslovaquie
Groupe 4 : Pérou—Maroc

DIMANCHE

Groupe 1 : Mexique—Salvador
Groupe 2 : Israël—Suède
Groupe 3 : Angleterre—Brésil
Groupe 4 : Bulgarie—Allemagne

● Les buteurs. — Deux buts : Jairzinho (Bré), Van Moer (Be). — Un but: Maneiro (Uru), Mujica (Uru), Hurst (GB), Dermendiev (Bul), Bonev (Bul), Gallardo (Pérou), Chumpitaz (Pérou), Cubillas (Pérou), Houman Jarir (Maroc), Seeler (All), Muller (All), Petras (Tch), Rivelino (Bré), Pelé (Bré), Lambert (Be), Domenghini (It). Vingt buts ont été marqués dans les huit premières rencontres.

mexico mundial 70

C'est liquidé pour Bobby Moore

Pour les autorités colombiennes, l'« affaire » Bobby Moore est désormais close, a déclaré le Dr Caparoso, conseiller de l'ambassade de Colombie à Mexico. L'accusation formulée contre le capitaine de l'équipe britannique n'a pu être prouvée, comme l'exige la loi colombienne, et Moore n'a aucune obligation envers l'ambassade ou le consulat à Mexico, a-t-il dit. Le Dr Caparoso a également indiqué que le ministre colombien des Affaires étrangères, M. Michalsen, a souligné dans un échange de notes cordiales avec son collègue britannique, M. Michael Stewart, que l'affaire Moore est close.

● Les Uruguayens ont pratiquement perdu leur capitaine. En effet, Pedro Rocha sera indisponible pendont toute la durée de la coupe du monde, dont il était une des grandes figures. A la suite de son choc, mardi, avec l'arrière israélien Schwager, non seulement il a été blessé au genou, mais une ancienne déchirure aux adducteurs s'est rouverte, à tel point que le médecin uruguayen estime que Rocha ne pourra plus jouer pendant une longue période.

RENSEIGNEMENTS UTILES

La Chaux-de-Fonds

LES CULTES

Eglise réformée évangélique. — Paroisse du Grand-Temple: 8.45, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Lebet.

Paroisse Farel (temple Indépendant): 8.30, culte de jeunesse au temple; 9.45, culte, M. Bridel.

Hôpital: 9.45, culte, M. Rosat.

Paroisse de l'Abeille: samedi 6, 20.15, culte télévisé, «J'étais étranger...»; dimanche 7, 9.00, culte des jeunes; 20.00, culte, M. Rosat.

Paroisse des Forges: 8.30 et 9.45, culte, M. Schneider.

Paroisse de Saint-Jean (salle de Beau-Site): 8.30 et 9.45, culte, M. Montandon.

Paroisse des Eplatures: 9.30, culte, M. Secretan; 10.45, culte de jeunesse.

Paroisse des Planchettes: 8.30, culte, avec fête Union cadette, M. Béguin.

Les Bulles: 11.00, culte des familles au collège des Joux-Derrière, M. Béguin.

Paroisse des Ponts-de-Martel: 8.45, culte de jeunesse au temple; 9.45, culte.

Paroisse de La Sagne: 8.50, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Huttenlocher.

Eglise catholique romaine. — Sacré-Cœur: 7.45, messe; 8.45, messe en italien; 10.00, messe chantée; 11.15, messe; 20.00, complies et bénédiction; 20.30, messe.

Salle Saint-Louis: 11.15, messe en espagnol.

Hôpital: 9.00, messe.

Stella Maris (Combe-Grieurin 41): 8.30, messe; 17.30, exposition du saint sacrement; 18.00, salut et bénédiction.

Les Ponts-de-Martel: 10.00, messe.

Samedi. — Au Sacré-Cœur: confessions de 16.30 à 17.45 et de 20.00 à 21.00; 18.00, messe dominicale anticipée. — Stella Maris: 18.30, messe en allemand.

Notre-Dame de la Paix: 8.00, messe; 9.30, messe; 11.00, messe; 18.00, messe; 19.30, messe en italien; 20.15, complies et bénédiction.

Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe; 9.45, grand-messe.

Armée du Salut. — Samedi 6 juin, 20.00, Club des jeunes. Dimanche 7 juin, 9.00, Jeune Armée; 9.45 et 20.15, réunions spéciales présidées par les colonels Beney, missionnaires pendant de nombreuses années en Chine et en Afrique; 19.15, réunion place de la Gare.

Témoins de Jéhovah (rue du Locle 21). — 18.45, étude biblique.

Première Eglise du Christ scientiste (rue du Parc 9bis). — 9.45, culte public.

S. O. S. SUISSE
NON à Schwarzenbach

Thoune sera-t-il relégué ?

Alors que les amateurs de football ont les yeux tournés vers le Mexique, alors que les dirigeants de clubs font déplacements et coups de téléphone pour renforcer leur équipe, le championnat de ligue nationale B n'est pas terminé: il reste encore deux journées.

Puisque l'on parle de transferts, ajoutons que Zurich est sur le point de conclure le transfert de Baumgartner (Young-Boys). Winiger irait alors à Berne. On annonce aussi du côté du Wankdorf les arrivées probables de Havenith (Winterthuor) et du gardien du F.-C. Fribourg, Gribi. Brulls, quant à lui, va retourner en Allemagne.

Mais revenons au championnat. Cette nouvelle journée devrait nous donner le nom du deuxième relégué. En effet, si Etoile Carouge réussit un point contre UGS, c'est Thoune qui accompagnera Langenthal en première ligue. Voici d'ailleurs le programme de ce week-end :

Samedi : Bruhl—Thoune, Chiasso—Xamax, Etoile Carouge—UGS, Granges—Mendrisiostar, Young-Fellows—Sion.

Dimanche : Aarau—Lucerne, Martigny—Langenthal.

13

Sans en demander davantage, il s'en fut trouver son fils.

Quant à Mme l'ancienne, elle continua ses opérations culinaires en poussant de temps à autre un soupir rageur.

Elle n'avait pas voulu révéler à son mari la nouvelle renversante qu'Henri venait de lui apprendre. N'eût-ce pas été avouer par là-même qu'elle s'était, elle, Augustine Jacot, trompée grossièrement en mettant le prétendu malade au régime des camomilles ? Penser qu'après tout ce qu'elle avait dit à l'ancien, c'était bien d'une fille qu'il s'agissait, et non pas d'un dérangement d'estomac !

Une subtile odeur de roussi rappela la ménagère au sentiment de ses devoirs : ses choux commençaient à s'attacher aux parois surchauffées de la marmite.

Elle les arrosa en toute hâte, puis se remit à songer.

Soudain un trait de lumière lui traversa l'esprit et lui rasséréna le front.

— Eh ! mais comment est-ce que je n'y pensais pas ? Ne sait-on pas que le chagrin, le dépit, une colère rentrée amènent des montées de bile, et qu'alors, les camomilles, c'est tout indiqué ?

Satisfaite d'avoir trouvé un argument victorieux à opposer à son mari, s'il faisait mine de triompher quand il serait au fait de la situation, l'ancienne se mit à passer en revue toutes les jeunes filles de sa connaissance, auxquelles Henri aurait pu offrir ses hommages. Mais aucune ne lui sembla capable d'avoir trouvé les Jacot trop peu huppés pour elle, et d'avoir rebuté un homme comme son fils.

Non, de la Corbatière à Miéville, de Miéville au Crêt et jusqu'au bout des Cœudres, non, elle n'en connaissait pas une qui n'eût été honorée de la recherche de son Henri. Par acquit de conscience, elle revint à son point de départ en passant de l'autre côté de la vallée, le long du quartier égrené de Marmoud. Rien, là non plus : est-ce qu'on pouvait faire entrer en ligne de compte les trois filles d'Auguste Matile, qui avaient dépassé la trentaine ? De celle d'Abram Perrenoud encore moins : elle était borgne et plus que bonasse. Olivier Vuille, de la scierie des Quignets, n'avait que des garçons. Par ainsi... Est-ce que ce serait par les Roulets, les Breneciardes, les Bressels ou les Trembles qu'Henri aurait eu l'idée de chercher femme ?

Laissons Mme l'ancienne fouiller les quartiers excentriques de la commune, pour nous enquérir de ce que faisait son époux auprès d'Henri.

En montant l'escalier, l'ancien Jacot avait amorti le bruit de ses pas, pensant que son fils dormait. Mais quand il voulut soulever le loquet de la porte, il la trouva fermée du dedans.

— C'est extraordinaire! pensa-t-il tout inquiet; jamais Henri ne s'enferme au verrou.

Il frappa deux ou trois coups, d'abord assez discrets, puis d'autres plus impatients, auxquels Henri répondit enfin en venant pousser le verrou, après avoir opéré un certain remue-ménage dans sa chambre.

— Tu dormais ? je t'ai dérangé, dit le père avec bonté, et comme pour mettre à l'aise son fils, dont la rougeur inusitée dénotait une certaine confusion.

Le jeune homme hésita une seconde : saisirait-il aux dépens de la vérité la perche que lui tendait son père ?

— Non, père, finit-il par répondre franchement. J'ai fait de l'ordre dans mes « affaires » ; il y avait de la « brouillerie » à débarrasser, des vieux papiers que je ne voulais pas garder.

L'odeur de brûlé qui remplissait la chambre, le tas de cendres noirs, reste de papier carbonisé qui gisait auprès d'une chandelle encore fumante, complétaient amplement l'explication.

L'ancien n'en demanda pas davantage et ne fit même aucune observation au sujet du danger qu'il y avait à faire flamber des papiers sur une table, à deux ou trois pieds d'un rideau d'alcôve ; il s'assura, d'un rapide coup d'œil que le temple, dessiné par Henri quelques années auparavant, n'avait pas disparu dans cet autodafé, mais était toujours fixé par quatre épingles à la paroi à côté d'une reproduction aussi fidèle que naïve de la maison paternelle ; puis, il fit la judicieuse remarque que si on ouvrait la fenêtre, l'air y gagnerait.

Pendant qu'Henri s'empressait d'obéir, son père se baissa rapidement et ramassa sous une commode un carré de papier qui s'y était envolé. De l'endroit qu'il occupait près de la porte, l'ancien avait pu voir le papier en question qui avait échappé aux regards de son fils.

Vingt-cinq ans plus tôt, avant que la vie conjugale l'eût formé, Daniel Jacot n'eût pas déployé la diplomatie consommée dont il fit preuve en cette occurrence.

La preuve, c'est que lorsque le fils revint vers son père, le papier en question avait disparu dans les profondeurs d'une des poches de M. l'ancien, et qu'avec le calme le plus imperturbable, celui-ci demanda à son fils :

— Comment ça va-t-il aujourd'hui ? A l'église tu n'avais pas fameuse mine !

Henri ne répondit pas d'abord à la question de son père.

Debout devant la table auprès de laquelle s'était assis l'ancien, le jeune homme rougissait et pâlissait coup sur coup. Fallait-il répéter à son père l'aveu que sa mère venait de lui arracher tout à l'heure ? Il avait espéré que celle-ci en aurait fait part à son mari, et qu'ainsi cette seconde épreuve lui serait épargnée. Mais bientôt il eut honte de son hésitation : son père n'avait-il pas toujours été pour lui plus tendre, plus indulgent que sa mère? en toutes occasions n'avait-il pas mieux compris les goûts, les aspirations de ce fils dont la nature avait tant d'affinités avec la sienne ?

La Chaux-de-Fonds

Avant le Conseil général
Pour assurer le déneigement de notre ville

Le Conseil communal sollicite un crédit de 233 300 fr., destiné à l'acquisition d'engins de déneigement. Il s'exprime notamment ainsi :

» Au sortir d'un hiver particulièrement long et rigoureux, durant lequel les hommes et le matériel des Travaux publics ont été mis à rude contribution, les premiers ne ménageant pas leur peine et leur temps pour assurer la continuité du trafic en ville et aux environs, multipliant les heures supplémentaires, travaillant aussi bien de nuit que les samedis et les dimanches (les chasse-neige sont sortis 38 fois des garages, effectuant parfois plusieurs passages par jour, alors que nous comptons une moyenne de 18 sorties par hiver, en période normale), il convient de déposer quelques conclusions et de réexaminer l'organisation du travail.

» Comme nous l'avons déjà dit à l'occasion d'interpellations, le travail de déneigement se déroule en trois étapes : ouverture des chaussées, ouverture des carrefours, enlèvement des amas de neige.

» Parmi les engins utilisés, certains sont désormais trop usés ou inadéquats. Nous devons en particulier remplacer les jeeps par des véhicules plus lourds, susceptibles d'attaquer mieux la couche de neige et de la prendre au fond. Nous envisageons pour ce faire l'acquisition de deux véhicules Unimog, type 406.121 avec cabine reversible en acier, moteur diesel 80 CV, tout terrain, transmission spéciale pour arbres de prise de force. Prix par unité : 49 550 fr., soit au total, 99 100 fr.

» Nous devons songer également à remplacer des lames usées. Nous prévoyons donc l'acquisition de deux lames biaises Peter, type EF-21, avec accessoires, d'une pointe à neige Peter SP-2 et d'une raclette en caoutchouc. Il s'agit d'une lame munie d'une bande de caoutchouc qui permet de prendre la neige au fond lorsque se produit un radoucissement de la température, sans abîmer la chaussée. Ce système nouveau semble donner de grandes satisfactions.

» Le coût de ces acquisitions s'élève à 24 230 fr.

» De nombreux propriétaires de chemins ruraux privés se sont adressés à nous par le truchement de la Société d'agriculture pour que nous assurions le déneigement de leurs accès. Il nous est apparu que nous ne pourrions pas faire face à ce travail supplémentaire par manque de matériel et surtout de personnel. Nous envisageons une collaboration avec la Société d'agriculture en ce sens que la commune achètera cinq fraiseuses à neige adaptables à des tracteurs agricoles, cependant que les agriculteurs, dans le cadre d'une collaboration à définir, fourniront sans frais les tracteurs, la main-d'œuvre, le carburant et seront responsables du bon entretien des engins. Une offre présentée par la maison Peter nous permet d'évaluer la dépense nécessaire pour l'acquisition de cinq engins à 110 000 fr. Nous pensons arriver ainsi à résoudre un problème qui nous est posé depuis plusieurs années.

» De plus naus étudions actuellement la construction d'un engin destiné à l'évacuation rapide de la neige sur certaines artères principales et nous présenterons prochainement un rapport à ce sujet.

VOL D'UNE VOITURE. — Une voiture de tourisme Peugeot 403, de couleur beige, portant plaques neuchâteloises 18690, a été volée, vendredi 5 juin, devant le Marché Migros.

LA DANSE À L'ÉGLISE. — Samedi, à 20 h., la paroisse de l'Abeille renouvelera une tradition qui remonte au haut moyen-âge. Il s'agit là d'une entreprise originale.

Après un culte œcuménique dédié au travail, durant lequel un travailleur suisse, et un ouvrier étranger, s'exprimeront sur les problèmes posés par l'initiative Schwarzenbach. Le chœur de l'église Notre-Dame de la Paix (catholique romaine) interprétera la dernière œuvre de E. de Ceuninck, pour percussion, chœur et danseuse, Yone Perrenoud de Neuchâtel.

CARNET DU JOUR
AUJOURD'HUI SAMEDI

Cinémas

ITZ: 15.00 et 20.30, «Les Hommes de Las Vegas».
CORSO: 15.00 et 20.30, «Opération V 2».
EDEN: 15.00 et 20.30, «Cinq Fils de Chien».
PLAZA: 15.00 et 20.30, «Cinq Cartes à abattre».
SCALA: 15.00 et 20.30, «L'Extravagant Professeur».
ABC: 17.30 et 20.30, «Quatre Heures du Matin».

Divers

MUSÉE DES BEAUX-ARTS, MUSÉE D'HORLOGERIE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE, MUSÉE D'HISTOIRE: de 14.00 à 17.00.
TEMPLE DE L'ABEILLE: 20.30, journée du travail étranger, création de trois mystères, Pâques, Ascension et Pentecôte.
MAISON DU PEUPLE: 20.30, bal.
ANCIEN-STAND: 20.30, bal.

Pharmacie d'office

Pharmacie Robert, avenue Léopold-Robert 66. (Dès 21.00, appeler le No 11.)

DEMAIN DIMANCHE

CINÉMAS: mêmes programmes et mêmes heures que le samedi.

Divers

MUSÉE DES BEAUX-ARTS, D'HORLOGERIE, D'HISTOIRE NATURELLE ET D'HISTOIRE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.
MAISON DU PEUPLE: 15.00, bal.

Pharmacie d'office

Pharmacie Robert, avenue Léopold-Robert 66. (Dès 21.00, appeler le No 11.)

RADIO-HOPITAL. — Aujourd'hui, à 16 h. 30, débutera la 24e émission en direct de Radio-Hôpital. Au programme signalons notamment :

■ Divertissement musical proposé par les malades.

■ Echos du 20e Rallye national des chasseurs de sons qui s'est déroulé les 23 et 24 mai dernier à La Chaux-de-Fonds (audition des meilleurs travaux sélectionnés).

■ « La perle du bon vieux temps », rencontre entre Francis Jeannin et Jack Valeska, pianiste et chef d'orchestre réputé. Des souvenirs et des anecdotes de la Belle Epoque.

■ Artiste local : candidat à la Grande Chance deux années consécutives, cet artiste se fait l'interprète des grands de la chanson : Maurice Lanfranchi et sa guitare.

■ L'invité du jour : soigné récemment à l'hôpital, le curé Prince, du Noirmont, a accepté très amicalement de participer à l'émission. Amoureux de la nature, son pays, c'est le Doubs.

■ Jeux et concours.

CHRONIQUE JURASSIENNE

PRISE DE POSITION DE L'UPJ. — Dans un communiqué qu'elle vient de publier, l'Union des patriotes jurassiens (UPJ - organisation antiséparatiste) invite les électeurs à rejeter l'initiative Schwarzenbach, notamment parce que celle-ci est inhumaine, contraire à la solidarité européenne et à l'esprit d'entraide suisse, parce qu'elle serait funeste à notre économie. Mais aussi, dit l'UPJ, parce que « le racisme affiché par certains chefs séparatistes a suffisamment divisé les Jurassiens »... En outre, l'UPJ recommande aux électeurs du district de Courtelary de voter les listes conjointes socialiste-libérale/radicale-PAB, pour l'élection des jurés et des membres du Tribunal de district.

Réfection des écuries du Bois du Petit-Château

Dans son rapport, leConseil communal s'exprime notamment ainsi:

Le bâtiment qui abrite les écuries du Bois du Petit-Château a été construit avec des moyens extrêmement limités et l'absence de fondations sérieuses a été la cause de sollicitations statiques importantes qui ont fissuré très gravement les murs de façade, du côté nord tout particulièrement.

D'autre part, du fait de l'absence de toiture sur les volières, la neige glissant du pan de toit sud abîme les installations et la végétation qui s'y trouvent.

Une démolition complète du bâtiment peut toutefois être évitée et nous vous présentons un projet de transformation du bâtiment qui comprend les opérations suivantes:

a) surélévation de la toiture permettant, en maintenant la même inclinaison, de couvrir les volières, sans transformation de celles-ci;

b) exécution d'un chaînage en béton sur tout le pourtour des murs existants de manière à ceinturer le bâtiment;

c) construction en façade est d'un escalier en béton armé permettant d'accéder à l'étage de la grange;

d) exécution d'un drainage et d'un renforcement des fondations au pied des façades nord-est. Le ravalement complet des façades est également prévu de manière à rhabiller toutes les fissures des façades existantes;

e) diverses transformations sont envisagées à l'intérieur de l'écurie pour en améliorer la disposition.

Le devis de ces travaux, établi sur la mase de plans d'exécution s'élève à 64 000 fr.

Ces travaux constitueront une amélioration notable des installations du Bois du Petit-Château et permettront de maintenir les bêtes dans de meilleures conditions durant l'hiver.

Rénovation de bâtiments industriels

Le Conseil communal demande au Conseil général un crédit de 50 000 fr. destiné à des travaux de rénovation dans les bâtiments industriels Jardinière 150-154 et Paix 133.

Ces locaux sont loués à deux entreprises prospères de notre ville. L'une d'elles, après avoir déployé une partie de son activité hors de La Chaux-de-Fonds procède à un regroupement chez nous. Il paraît judicieux d'encourager en quelque sorte un tel phénomène et en conséquence d'assurer aux locataires industriels des conditions d'habitat favorables et modernisées.

JARDINIÈRE 150—154

Locaux loués à l'entreprise Sadamel. L'activité mécanique provoque un défraîchissement rapide. L'entreprise vient d'assumer à ses frais — 35 000 francs — l'aménagement d'une partie disponible en un laboratoire moderne. Au lieu d'une participation sur les travaux de rénovation, le locataire accepterait une augmentation de loyer de 1500 fr. en chiffre rond par année.

Le devis des rénovations projetées se monte à 24 893 fr.

PAIX 133

Ce locataire — M. J.-R. Gorgerat — désire vivement que le deuxième étage soit modernisé comme le premier: fenêtres, plafonds, rénovation de peinture, fonds. Ces travaux reviennent à 55 000 fr. sur lesquels le locataire prend à sa charge 30 000 fr. Il supportera en outre la totalité des frais d'installations électriques. La somme à charge de la Commune serait de 25 000 fr. pour laquelle une augmentation de loyer annuelle de 1560 fr. est acceptée.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

À LA FERME DU GRAND-CACHOT. — Dimanche 7 juin, de 15 à 21 h., les artistes de l'exposition Nature 70, seront présents. Les personnes qui souhaitent les rencontrer peuvent profiter de cette occasion.

La Suisse hérissée

Frontières de piquants
où se blessent les bras
des travailleurs chassés
Frontière d'ignorance
En toi
l'ombre de l'or laisse un relent d'oxyde
Aux milliers de crocs durs
dont se nappent tes terres
S'ajoutent la fureur et la peur intestine
Car tu deviens la geôle inhumaine
sans joie
pour ceux dont le soleil
ne connaît sous le ciel
ni barrières ni murs
Fente de tirelire
où le temps
ne se compte
qu'en piles de dollars
Suisse!
Que feras-tu demain
Lorsque tu seras seule
sans amis
Solitaire et avare
Misérable Harpagon dont les serres [crispées
ne tiennent plus qu'orage et haine ?
Pauvre Quasimodo
Pays bosselé d'or et dépourvu de cœur
L'amour t'approchera
et
contre tes piquants
se blessera
Pourtant c'est toi pays pourri
tout barbelé de haine
qui le premier
succombera!

Ph. Moser.

Le Locle

Le championnat de football interscolaire

C'était mercredi pour le Locle, la dernière journée du championnat interscolaire qui est organisé sur le plan cantonal. Le district du Locle a donc déjà pu disputer ses finales.

En catégorie A, la victoire est revenue à Fribourg, qui a battu Celtic 3—1.

En catégorie B, c'est Benfica qui est sorti vainqueur en battant Zurich 2—1.

Les résultats de cette journée furent d'ailleurs les suivants :

Catégorie A :

Bâle—Celtic, 1—6 ; Manchester—Saint-Etienne, 0—1 ; Fribourg—Etoile, 3—0 ; Bâle—Manchester, 0—1 ; Saint-Etienne—Celtic, 1—2 ; Fribourg—Lausanne, 5—2 ; Celtic—Manchester, 8—0 ; Bâle—Saint-Etienne, 0—3; Lausanne—Etoile, 1—0.

Catégorie B :

Lugano—Sion, 2—0 ; Sion—Benfica, 0—4; Benfica—Lugano, 3—0; Zurich—Servette, 3—1; Real Madrid—Servette, 0—7 ; Real Madrid—Zurich, 0—3.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA CASINO: samedi, 20.30, dimanche, 14.30 et 20.15, «Les Géants de l'Ouest». Samedi et dimanche, à 17.00, «L'Affaire Al Capone».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Moderne. (Dès 21.00, le No 17 renseigne.)

LES CULTES

Dimanche 7 juin 1970

Eglise réformée évangélique. — Au temple: 7.45, culte; 9.45, culte; 20.00, culte d'actions de grâces.
Chapelle des Jeanneret: 9.15, culte.
Service pour la jeunesse: 8.30, au temple.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS !

OUI au subventionement des conservatoires et des écoles de musique.

OUI au crédit demandé en faveur de l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel.

ÉLECTEURS !

NON à l'initiative Schwarzenbach, aussi antiéconomique et dangereuse pour les travailleurs suisses, qu'elle est inhumaine pour les travailleurs étrangers.

PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS

Neuchâtel

L'EXPOSITION SOS NATURE EST OUVERTE. — M. Ph. Mayor, président du Conseil communal, a inauguré, jeudi en fin d'après-midi, dans la salle circulaire du collège Latin, l'exposition SOS nature, qui a déjà attiré des records d'affluence à Lausanne et à La Chaux-de-Fonds. MM. A. Quartier, inspecteur de la pêche et de la chasse, et F. Gehringer, taxidermiste, ont adjoint une partie supplémentaire à l'exposition. Elle consiste en aquariums contenant les diverses variétés de poissons des lacs et des rivières neuchâtelois, en vivariums présentant les batraciens et les reptiles vivants dans le canton. Enfin, une série d'animaux et d'oiseaux disparus de nos régions, ou qui y ont été réintroduits, ou devraient l'être, complètent cette très riche exposition.

LES CULTES

Dimanche 7 juin 1970

Eglise réformée évangélique. — Terreaux: 7.15, culte; Collégiale: 10.00, M. J. Vivien et les Petits Chanteurs de la Cathédrale de Lausanne; temple du Bas: 10.15, M. G. Deluz; Ermitage: 10.15, M. Th. Gorgé; Maladière: 9.45, culte par un groupe de jeunes; Valangines: 10.00, M. A. Gygax; Cadolles: 10.00, M. M. Held.

Cultes de jeunesse: 8.45, Maladière; 9.00, Collégiale, Ermitage et Valangines; 9.15, Terreaux.

Serrières: 8.45, culte de jeunesse; 10.00, prédication-discussion, initiative Schwarzenbach, MM. J.-R. Laederach et S. Stora. — La Coudre-Monruz: 10.00, culte des familles, M. O. Perregaux. — Chaumont: 9.45, M. J.-L. de Montmollin.

Lulubelle

— Vous n'avez qu'à me débiter une liste de symptômes typiques et je vous dirai lesquels j'ai.

Effets de la chaleur mexicaine

Ce ne sont pas seulement les joueurs qui souffrent de la chaleur sous le ciel du Mexique. Preuve en est ce petit extrait d'un compte rendu de Jacque Guhl, de la « Tribune de Lausanne », sur le match Italie—Suède.

Les Italiens nous présentèrent un sepctacle affligeant, immoral, fait de trucs, de combines, de simulations et de perversité. Football qui passe même par les détours les plus crasseux pour que le maillot triomphe. Football tout proche de l'innommable Bulgare qui abattit Pelé pour le compte voici quatre ans en Angleterre; mais il n'ira jamais jusque-là. Football qui trompe, qui abuse, qui pétrifie quelques millions de « titosi . Football dont le succès est une lâcheté. Football qu'il faudrait signaler à la Commission de censure de la FIFA comme malsain pour les consciences (on est comme on joue; on est comme on aime voir jouer).

Rien n'est généreux. Tout est calculé. Le football italien est comme un chancre bien propre.

Non, nous n'aimons pas ça.

J'ai, comme un très grand nombre de nos concitoyens, suivi la rencontre indiquée à la TV. Probablement que nous avons été trompés par les organisateurs et qu'en réalité deux matches Italie—Suède se sont disputés simultanément au Mexique. Celui que nous avons visionné sous une température européenne, et celui qu'a suivi Jacques Guhl sous un sooleil dispensateur de ce qu'on appelle « le coup de bambou ».

« Immoral » « crasseux », « malsain pour les consciences », « un maillot qui triomphe » et « un chancre bien propre », c'est vraiment beaucoup de choses pour un match de football. Cela donne l'impression que dans cette affaire quelqu'un devrait se laver et se soigner. TAC.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

GIRO: Zilioli, un héros battu

Etape très dure que celle de vendredi qui était la première grande étape des Dolomites et qui conduisait les coureurs de Arta Terme à Marmolada avec 3 cols (180 km.).

Merckx battu de quelques secondes eut un grand regret. C'est de n'avoir pas vu Zilioli remporter cette étape. En effet ce dernier qui est un coéquipier de Merckx fut le héros du jour. Il fut l'auteur d'une échappée de plus de 160 km. et ne fut rejoint qu'à 4 km. de l'arrivée par un groupe qui comprenait Dancelli, Bitossi, Vandenbossche, Merckx, Gimondi et G. Pettersson. Ici, Merckx ne mena jamais cherchant avant tout à protéger Zilioli. Mais pour lui, cette étape le confirme à la première place du classement général et très certainement on peut dire qu'il remportera ce Tour d'Italie qui se terminera dimanche à Bolzano.

Le grand battu de cette journée de vendredi est le Danois Ole Ritter, deuxième encore du classement général jeudi, et qui a terminé à près de huit minutes du vainqueur Dancelli, alors qu'Adorni victime d'une légère défaillance termina à plus de douze minutes.

Classement de l'étape: 1. Dancelli (It), 5 h. 32' 14"; 2. Bitossi (It), à 13"; 3. Vandenbossche (Be), à 15"; 4. Merckx (Be), à 15"; 5. Gimondi (It), à 35"; 6. Zilioli (It), à 40"; 7. G. Pettersson (Su), à 1' 06"; 8. Colombo (It), à 7' 30"; 9. Ritter (Dan), même temps.

Classement général: 1. Merckx (Be); 2. Gimondi (It), à 3' 14"; 3. Vandenbossche (Be), à 4' 59"; 4. Zilioli (It), à 5' 33".

GENÈVE

L'histoire du Cycle d'orientation

Trancher dans le vif

VIII *

Le dossier de la réforme de l'enseignement secondaire inférieur que trouve ainsi A. Chavanne en entrant dans ses nouvelles fonctions est lourd : une réforme dont tout le monde parle depuis de nombreuses années sans que l'on ait la certitude qu'elle verra le jour ; les oppositions de milieux divers : les directions des écoles existantes, les associations professionnelles (primaire et secondaire, qui ne sont d'ailleurs pas d'accord entre elles), l'UFE, les syndicats patronaux. Deux solutions : différer une fois encore l'ouverture des classes d'orientation au risque de donner raison au scepticisme et à la méfiance de l'opinion publique et du corps enseignant ou maintenir le début de l'expérience pour septembre 1962. C'est cette dernière solution que choisit A. Chavanne. Après avoir fait un tour de consultations, il convoque, le 4 avril 1962, une conférence de presse et annonce la décision du DIP d'ouvrir, en septembre, huit classes de garçons à l'Aubépine et huit classes de filles à la Florence. Il donne des précisions sur le futur Cycle d'orientation : il dépendra juridiquement de l'enseignement secondaire dont il constituera la division inférieure. Au cours des années suivantes, il remplacera peu à peu les écoles traditionnelles. Les sections seront différenciées : A, B, C. Les élèves du groupe A auront le choix entre l'option scientifique ou le latin qui sera enseigné à raison de trois heures par semaine. Enfin le département a fait appel à Robert Hari comme directeur de la future école.

L'INFORMATION DES PARENTS

Le 6 juin 1962, le conseiller d'Etat Chavanne envoie aux parents des futurs élèves du Cycle d'orientation une lettre de trois pages expliquant l'expérience : « Comme vous l'avez sans doute appris, la réforme de l'enseignement secondaire débutera cet automne, par la création de huit classes de garçons à l'Aubépine et de huit classes de filles à la Florence ; votre enfant appartient à l'une des classes de sixième primaire qui constitueront ces futures septièmes. (...) Ce critère géographique est absolu et il n'y aura pas la possibilité pour les élèves de ces classes d'obtenir leur admission dans une autre école ou dans un autre collège officiel. Nous tenons à préciser que ces élèves ne seront en aucun cas désavantagés, bien au contraire. »

Le 20 juin, les parents des futurs élèves sont convoqués à la Salle Centrale à une séance d'information. A. Chavanne résume les buts et les intentions de la nouvelle école et assure à nouveau les parents que leurs enfants ne seront pas désavantagés dans leur formation. Les mêmes assurances leur sont données par R. Hari qui fournit également des renseignements pratiques sur les questions d'admission, de programmes, etc. Il insiste sur la liberté laissée aux parents dans le choix de la carrière de leurs enfants.

UNE CRÉATION CONTINUE

En septembre 1962, 338 élèves, répartis en seize classes de septième et en trois sections, entrent au Cycle d'orientation. Ils seront plus de mille l'année suivante, plus de deux mille en 1964 et leur nombre augmentera chaque année dans la même proportion. Une cinquantaine de maîtres, engagés sur inscriptions et qui ont suivi un séminaire de formation en juin 1962 à Chexbres, ont accepté avec un certain enthousiasme de faire œuvre de « pionniers ». Les débuts du Cycle d'orientation seront observés avec un mélange de sympathie et de méfiance de la part des écoles traditionnelles, des parents et plus généralement de l'opinion publique.

De toute évidence, il ne s'agissait pas de mettre en place pour cinquante ans une école idéale et donc immuable. Le Cycle d'orientation est en effet condamné à une création continue et à une réforme permanente, tant il est vrai, qu'en matière de pédagogie et de systèmes scolaires, il n'y a pas de vérité absolue.

(A suivre.)

* Voir nos numéros des 28 et 30 mai, des 1er, 2, 3, 4 et 5 juin 1970.

L'actualité à l'école: une question de justice sociale

En cherchant querelle aux responsables — socialistes — du Cycle d'orientation de Genève, à propos d'une dissertation sur une question d'actualité, les libéraux de Genève ont été un peu rapides, et n'ont pas vu que leur critique allait leur revenir dessus comme un boomerang. Voyons un peu cette école « neutre », « apolitique », cette école « objective », celle « qui dispense la culture », celle du « pour le reste vous verrez après », voyons un peu de quelle idéologie elle est faite, pour qui et pour quoi !

A l'école primaire, copie conforme du modèle libéral sur le plan des programmes, des méthodes, de la formation des maîtres, etc., le plan d'études ne prévoit pas une heure par semaine pour apprendre à manier la langue orale par des débats d'idées et par la discussion, où l'on apprend à défendre ses arguments. Les maîtres qui jugent important d'enseigner à leurs élèves à s'exprimer par la parole, ne peuvent que leur faire des conférences sur des sujets inscrits au programme. Savoir s'exprimer, cela vaut pour les futurs cadres, et on y insistera dans les classes terminales du secondaire supérieur, là où le 80 % des fils d'ouvriers ont déjà été éliminés...

Toujours à l'école primaire, dont les structures s'inspirent du caporalisme dans la plus pure tradition des écoles de recrues helvétiques, une grande place est assignée à la formation du caractère. Belle ambition. Mais quel caractère ? Discipline, ordre, propreté, obéissance, en sont la substantifique moelle. Initiative ? sens des responsabilités? coopération? partage? sens critique ? évaluation de son propre travail ? cela n'existe pas. Non. Mais compétition, course à la note — prélude à la course au profit personnel — classement selon les critères scolaires (et non pas seulement, comme on cherche à le faire accroire, selon les dispositions intellectuelles naturelles...). Alors, cette école neutre? objective ? N'y a-t-il pas là un endoctrinement mille fois plus pernicieux que celui que semblent craindre nos défenseurs de la morale scolaire officielle ?

Donc, au Cycle d'orientation, pas de travaux sur l'actualité. C'est dans la ligne de l'histoire, d'accord, pourvu qu'on s'arrête en 1870 (ou avant, quand les libéraux étaient encore un parti de gauche...). De la géographie, d'accord, mais qu'on parle des montagnes, des cours d'eau, des climats et des cultures. Mais au nom du ciel, pas des sociétés humaines ! D'ailleurs, l'impérialisme américain, ça n'existe pas. Il n'y a que les mauvaises langues qui en parlent, c'est bien connu.

Alors, moi je me demande : quand nos garçons et nos filles qui sortent de l'école, à quinze ans, apprendront-ils à connaître le monde dans lequel ils vivent en se faisant une opinion sur ce qu'ils voient ou ce qu'ils lisent ? Le seul cours de critique de l'information qui se donne au Cycle d'orientation, se donne en 9e moderne — donc à des élèves qui ont de fortes chances de continuer ensuite dans des écoles de degré supérieur (école de commerce, etc.). Et les autres ?

Messieurs les libéraux, vous n'avez guère été habiles. Vous qui vous réclamez de la neutralité et de l'objectivité, vous êtes mal tombés. Votre école suivrait plutôt l'adage selon lequel on ne prête qu'aux riches.

Roland VUATAZ.

La presse genevoise en deuil

La presse genevoise est en deuil. M. Auguste Haab, journaliste auprès de notre confrère « La Suisse », vient de décéder après une courte hospitalisation.

Chrétien convaincu, A. Haab, qui dû très tôt s'engager dans la vie professionnelle, connut les difficultés de la récession qui marqua l'entre-deux-guerres.

Militant de la première heure de la Jeunesse ouvrière chrétienne dont il fut le dirigeant du groupe genevois, avant de devenir président cantonal, A. Haab collabora au Centre catholique social. Treize ans rédacteur au « Courrier de Genève », il prit une part active à l'Association de la presse genevoise, avant d'entrer au service de la « Suisse », où il s'intéressa à l'information sociale, sachant présenter avec clarté et simplicité les institutions sociales de notre canton, relevant leur intérêt ou leurs imperfections. Par son engagement constant, A. Haab se mit, sa vie durant, au service de la communauté.

A son épouse et à ses enfants, ainsi qu'à notre confrère «La Suisse», nous exprimons notre très sincère sympathie.

La rédaction.

LA CLINIQUE DU DOCTEUR HELVETIUS

de Michel Viala

Création par le Théâtre universitaire, les 6, 7, 9 et 10 juin 1970, à 20 h. 45, Salle Simon. I. Patino.

Organisation: Université de Genève.

Mémento genevois

THÉATRE DE CAROUGE (Salle Pitoëff, rue de Carouge 52 tél 26 15 15) 20.30 précises, «Le Paix», comédie musicale d'après Aristophane, avec 22 acteurs, chanteurs, danseuses et musiciens

GRAND THÉATRE DE GENÈVE: 20.00 précises, «Boris Godounov», drame musical populaire en un prologue et quatre actes, de Moussorgsky; direction musicale: Georges Sebastian.

OFFRES D'EMPLOI

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche pour l'Institut de biochimie clinique

une personne

(5 jours par semaine, à raison
de 6 heures par jour
ou 4 heures par jour
ou 2 heures par jour)

pour petits travaux de ménage, spécialement pour laver la verrerie.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres au Dr Bernard Jeanrenaud, Institut de biochimie clinique, sentier de la Roseraie, 1211 Genève 4.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche pour l'Institut de chimie minérale et de chimie analytique, Ecole de chimie,

un technicien

pour les préparations des expériences de cours et les travaux de laboratoire.

Le candidat doit avoir des connaissances dans le domaine des analyses chimiques. Travail intéresant et varié. Avantages sociaux.

Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie au professeur Denys Monnier, directeur de l'Institut de chimie minérale et analytique, Ecole de chimie, boulevard des Philosophes 22, 1211 Genève 4.

LES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

cherchent des

employés de bureau qualifiés
dessinateurs
ouvriers qualifiés

(mécaniciens, mécaniciens électriciens, monteurs électriciens, serruriers, appareilleurs)

titulaires du certificat fédéral de capacité ou d'un titre attestant une bonne formation professionnelle,

ainsi que des

aides-monteurs
manœuvres
apprentis d'administration

de nationalité suisse,
âgés de moins de 40 ans.

Ils proposent:
emploi stable avec caisse de retraite,
semaine de cinq jours,
assurances sociales étendues.

Prière de téléphoner au 26 88 11 (interne 221) pour obtenir la formule d'inscription ou de faire des offres manuscrites au secrétariat général des Services industriels, Pont-de-la-Machine, 1204 Genève.

Lire notre journal c'est bien, s'y abonner c'est mieux

Comité contre l'initiative Schwarzenbach - R. Campiche

L'initiative Schwarzenbach

Est inhumaine, car elle frapperait des familles et des enfants qui ont fait confiance à notre pays et qui ne sont pas responsables de la situation actuelle.

Est xénophobe, car elle excite des sentiments d'animosité à l'égard de nos hôtes étrangers.

Est arbitraire dans le choix des catégories qui seraient atteintes.

Est antinationale, car elle compromettrait notre réputation à l'étranger.

Est antivaudoise, car notre canton serait gravement touché.

Est indigne de notre constitution fédérale où elle introduirait une notion de racisme et de discrimination.

NON

VAUD

Le cinéma à Lausanne

Les films en première vision se font rares, exception faite du dernier Bunuel qui domine nettement la semaine cinématographique.

Les meilleurs prolongations sont : « Les Choses de la Vie », de Claude Sautet ; la vie passée d'un homme qui va mourir nous est dévoilée dans ses instants privilégiés (Georges V, 7 fr.) ; « L'Aveu », de Costa-Gravas; comment faire avouer aux gens ce qu'ils n'ont pas commis par la prison et la ruse (Palace, 6 fr.).

En reprise : « La Solitude du Coureur de Fond », de Tony Richardson, la sourde révolte d'un jeune homme qui refuse le jeu de la facilité (Bourg, 4 fr.).

TRISTANA (1969), film espagnol de Luis Bunuel, avec Catherine Deneuve, Fernando Rey et Franco Nero.

Présentée hors compétition au festival de Cannes de cette année, la dernière œuvre de Luis Bunuel nous redonne pleinement confiance en son auteur. Son film précédent, « La Voie lactée », nous avait en effet déçu par le côté artificiel de sa construction et par un contenu intellectuel qui ne parvenait pas à déboucher sur quelque réalité. Adaptant avec « Tristana » un roman de Benito Perez Galdos (auteur aussi de « Nazarin »), Bunuel fait montre à nouveau d'une maîtrise exceptionnelle, faite de simplicité, tant dans la narration que dans la puissance expressive du récit.

L'action se déroule à Tolède de 1923 à 1925. A la mort de sa mère, Tristana jeune fille innocente, est recueillie par un vieil oncle, Don Lope. Ce dernier ne tarde pas à faire de Tristana sa maîtresse. Mais celle-ci se rebelle ; elle fait la connaissance d'un jeune peintre avec qui elle décide de s'enfuir. Le vieil homme reste seul et assure sa position financière grâce à un héritage important. Deux ans plus tard, malade, Tristana demande à réintégrer le domicile de son protecteur. Amputée d'une jambe, elle oblige le vieil homme à renier ses principes et à l'épouser. Mais elle lui refuse cependant tout amour et le regarde mourir avec mépris.

Le film est donc l'histoire d'une déchéance vue à travers la description très précise d'une époque, et les correspondances que l'on pourrait établir entre la décadence du personnage central et le cadre social ne sont certainement pas forfuites. La déchéance de Don Lope est due à la conjugaison de deux éléments : la vieillesse et l'amour dans son expression la plus possessive. Lorsqu'il recueille Tristana, Lope a des principes qu'il essaie d'inculquer à sa pupille : haine de l'injustice (« il faut sauver les voleurs des mains des policiers, car les faibles doivent être protégés des forts »), dégoût de l'hypocrisie (« pas de curé dans ma maison ») et du vil métal (« ne jamais marchander, car ce serait se prendre au piège de l'argent »). Cependant comme tout principe, ceux-ci sont en contradiction avec sa manière de vivre : Don Lope aime son confort (dû à l'argent de ses rentes, car il ne travaille pas) et ne se préoccupe pas des révoltes ouvrières réprimées par la police ; d'autre part, tout en faisant croire à Tristana qu'elle est libre, il l'asservit. Le départ de Tristana marque pour lui la fin d'une illusion (croire qu'il pouvait retenir la jeune fille par l'autorité du père ou la passion de l'amant) et le début de sa vraie vieillesse qu'il avait cru pouvoir retarder. Lorsque Tristana revient, il l'accueille, croyant que son infirmité l'attachera à lui définitivement. Il lui achète un piano, lui offre une prothèse métallique. Et c'est cela sa perte, car dès cet instant, le personnage de Tristana prend sa véritable ampleur et se dessine avec un cynisme effrayant. Elle mènera Lope à la mort, lui faisant renier un à un tous les principes sur lesquels il avait bâti sa vie tranquille. Elle l'oblige à l'épouser à l'église; puis elle se refuse à son mari, offrant cependant son corps en spectacle au jeune serviteur muet, savourant par là sa puissance grandissante.

Avec ce film, dont la simplicité accentue encore la violence intérieure, Bunuel nous offre la richesse d'une réflexion sur les contradictions d'un homme au sein d'une société donnée et sa chute sous les coups de la vieillesse et de l'amour. Tristana, ne l'oublions pas, c'est aussi Catherine Deneuve, une beauté manifeste que l'on ne parvient pourtant point à saisir. (Lido, 7 fr.)

M. S.

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

SEULEMENT PARCE Q'IL EST ABSTRAIT ?

« Lorque les idées de droite, comme celles de M. Schwarzenbach — lit-on dans la « Nation » — deviennent une idéologie, c'est-à-dire lorsqu'elles sont conçues abstraitement, sans égard aux situations concrètes et sans respect pour le réel tel qu'il existe, elles ont grande chance de rejoindre l'affectivité la plus vulgaire et de prendre une forme démagogique qui, nous osons l'espérer, doit surprendre et affliger M. Schwarzenbach lui-même. »

Que cela afflige M. Schwarzenbach et lui nuise et conspire à lui nuire, voilà qui nous est bien égal. En revanche, ce qui nous effraye, c'est que la « Nation » donne l'impression que si M. Schwarzenbach ne s'était pas éloigné d'une situation économique concrète, elle ne lui eût rien reproché. Or, si l'initiative Schwarzenbach est dangereuse, tout ce qui se profile à son arrière-plan — et qui est fort concret — l'est, pour le moins, tout autant. Alors que faut-il en déduire ?

NI HURLER, NI BÊLER : CROASSER

Une autre attitude curieuse à l'égard de l'initiative de M. Schwarzenbach, c'est celle de M. André Marcel, de la « Nouvelle Revue ». Il prétend être adversaire de l'initiative, mais, en même temps, il éprouve une inclination très nette pour l'extrémiste zurichois. Par deux fois, il a pris sa défense dans deux articles fort longs. Dans le second, qui constitue une réponse à quatre remarquables papiers de Jaćk Rollan dans la « Feuille d'Avis de Lausanne», notre confrère radical écrit notamment :

« On a traité Samuel Chevallier de traître au pays, à cause de son initiative ; on traite M. Schwarzenbach de nazi, à cause de la sienne.

» Eh bien ! je ne hurlerai pas avec les loups, je ne bêlerai pas avec les moutons. »

Cette comparaison entre un idéaliste radical et un théoricien de la pensée d'extrême-droite nous semble singulièrement tirée par les cheveux. Si certains ont, en effet, taxé M. Chevallier de « traître », ces certains ne se classaient-ils pas parmi les parents idéologiques de M. Schwarzenbach ? D'autre part, rien, avant qu'il lance son initiative, n'aurait permis à l'extrême-droite de qualifier M. Chevallier de traître. En revanche, le passé de l'homme des bords de la Limmat paraît assez troublant, même sans lancement d'une initiative.

M. Marcel ne veut ni hurler, ni bêler. Il préfère croasser avec les corbeaux qui en veulent à notre forme de démocratie. C'est son droit strict. Par contre, est-ce bien son droit de ternir la figure de S. Chevallier par une comparaison fallacieuse ?

PEUT-ÊTRE PAS SI BÉOTIEN

Dans la « Gazette », le Béotien — mais oui, ma chère, vous n'en doutiez pas, l'espèce existe même chez les libéraux ! — le Béotien vient de consacrer une excellente chronique aux «méfaits de la bonne éducation ». Nous ne résistons pas au plaisir de vous en communiquer l'essentiel :

« Si je devais adresser des reproches à mes parents, je leur dirais ceci : « Vous avez voulu faire » de moi un enfant bien élevé, et » pour cela vous avez utilisé les » méthodes du temps. On ne fait » pas ceci, on ne dit pas cela, » voici ce qu'il faut croire et ce » qu'il faut aimer, voici la boussole » morale qui t'empêchera de te per» dre. »

» Vous aviez façonné un esprit conformiste, figurant parfait d'une pièce rigoureuse, jouée dans un décor immuable.

» Que voulez-vous que nous fassions, nous, vos enfants du début de ce siècle ? Nous voilà vieux et de plus maladroits par vos soins. Que faire de votre vocabulaire étriqué ? Merci, je vous en prie, volontiers, puis-je vous aider ? Pardon, je n'en ferai rien... Que faire de nos bonnes manières ? « Tiens-toi droit, ton coude, laisse » passer les autres... »

» Grands dieux, il est trop tard maintenant, c'est perdu, fichu (ne dis pas de grossièretés !) Comment faire pour marcher sur les pieds d'autrui, le bousculer pour passer avant lui, l'invectiver si vous lui avez fait du tort, ne pas sursauter devant des images effarantes et savoir dire avec un naturel parfait « Tagueule » à un inconnu qui ne vous a rien fait ? »

Voilà quelques lignes qui exigeraient beaucoup plus de commentaires que bien des longs articles. N'êtes-vous pas de cet avis ?

VÉBÉ.

Prêts express

de Fr. 500.– à Fr. 10 000.–

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Banque Procrédit
1002 Lausanne
rue de Bourg 43
Tél.: 021/23 49 65

Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom
Rue
Endroit

Quelle planche !... et quelle tuile !

Un événement important de ce premier semestre de 1970 va se dérouler, ces jours prochains, à Grächen, charmant et pittoresque village valaisan où aura lieu, le 6 juin, le tirage de la Loterie romande. Exceptionnel parce que la planche des billets prévue pour l'occasion comporte, en plus des nombreux lots moyens et petits, un gros lot de 100 000 fr., 50 lots de 1000 francs, 1 de 20 000 fr. et un de 5000 fr. Cela signifie que de très nombreuses personnes vont voir ce jour-là la chance leur sourire. Peut-être sera-ce vous... à condition, bien entendu, que vous ayez pris la précaution d'acheter un billet.

... Ce que vous ferez aujourd'hui même si vous avez confiance dans cette règle bien connue qui veut que chaque être ait, un jour ou l'autre, son jour de veine.

Meilleur marché, un tapis

König en vaut deux

Trois magasins à votre service

Bas du Petit-Chêne - Rue de Bourg 14 - Place Saint-Laurent 22

Lausanne

Le Rêve

AUTOMATIQUE, avec four insalissable

Autres modèles:
ÉLECTRIQUES dès Fr. 385.—
A GAZ dès Fr. 335.—

Planage des casseroles
Réparations toutes cuisinières

Chez le spécialiste:

Electricité Henri Cavé S. A.

PLACE RIPONNE 5 LAUSANNE
TÉL. 021/ 22 53 18

Cinémas lausannois

A. B. C. T. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.15 — 16 ans

En couleurs - Un très grand western américain de classe exceptionnelle

WARLOCK, LA CITÉ SANS LOI

Un film d'Edward Dmytryk, avec Richard Widmark, Anth. Quinn, H. Fonda

Athénée Tél. 23 24 12

14.00, 17.15, 20.30 — 16 ans

Ce soir, nocturne à 23.30

Le plus grand western de tous les temps ! Charles Bronson, Claudia Cardinale, Henry Fonda dans

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST

réalisé par le grand maître S. Leone

Panavision Technicolor Parlé franç

Atlantic T. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans

Sam., nocturne à 23.00

Première vision suisse

Robert Hossein, escroc cynique et sans scrupules, Monica Vitti, comme vous ne l'avez jamais vue, dans

LA FEMME ÉCARLATE

de Maurice Ronet Couleurs

Une histoire dramatique

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 — 16 ans

Un western qui «empoigne» de la première à la dernière image

Anthony Steffen et Frank Wolff dans

LA VENGEANCE DE RINGO

Couleurs Scope - Jusqu'à mardi seul.

Bourg Tél. 22 86 22

14.30, 17.00, 19.00, 21.00 — 16 ans

Plus de ciné-lunch jusqu'en automne

Couronné plusieurs fois! Tom Courtenay dans

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND

Régie: T. Richardson - Fav susp. à 21.00

Parlé anglais, sous-titres franç.-allem.

Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans

Samedi, nocturne à 23.15

HISTOIRE D'UN MEURTRE

Un nouveau film de suspense

Paul Burke, Carol Linley, Martha Hyer, Peter Lind Hayes Couleurs

Colisée Tél. 32 51 25

14.30, 17.00,20.30 — 16 ans

Une des dernières occasions de voir et de revoir la trilogie de M. Pagnol

CÉSAR

avec Raimu, Charpin, Pierre Fresnay

Les chefs-d'œuvre n'ont pas d'âge!

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 — 18 ans

Ce soir, nocturne à 23.15

Un film érotico-comique

JEUNES FILLES BIEN... POUR TOUS RAPPORTS

Douze filles en folie contre un homme sans défense Un film en sexy color

Parlé français

Georges V Tél. 23 43 31

14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 — 16 ans

Première suisses - 3e semaine

Michel Piccoli et Romy Schneider dans le film de Claude Sautet

LES CHOSES DE LA VIE

N'iriez-vous voir qu'un film dans l'année que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir Faveurs supprimées

Lido Tél. 23 21 44

14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 — 16 ans

En première suisse

Catherine Deneuve est

TRISTANA

de Luis Bunuel Un monument !

En couleurs Faveurs supprimées

Métropole Tél. 23 62 22

14.30, 17.00, 20.30 — 18 ans

Sam., nocturne à 23.15

CONTES DE GRIMM POUR GRANDES PERSONNES

Un film de Rolf Thiele. Un film sensuel et libertin recommandé à tous ceux qui savent savourer d'un cœur souriant les plaisirs de l'existence.

Couleurs - Ecran large

Palace Tél. 22 15 30

14.30, 17.30, 20.30 — 16 ans

Ce soir, nocturne à 23.30

4e semaine

Le nouveau Costa-Gavras, le réalisateur de «Z» !

L'AVEU

avec Yves Montand et Simone Signoret

Scénario, adaptation et dialogues de Jorge Semprun Fav supprimées

Romandie Tél. 23 47 64

14.30, 20.30 — 16 ans

Ce soir, nocturne à 23.30

En 70 mm., écran géant, son stéréophonique ! - Parlé français

Richard Burton et Clint Eastwood dans

QUAND LES AIGLES ATTAQUENT

Un sommet du film de guerre et d'aventures !

Corso-Renens Tél. 34 00 35

20.30 — 16 ans

Parlé français

John Wayne

100 DOLLARS POUR UN SHÉRIF

GENÈVE

La Commission administrative, la direction et le personnel du Sanatorium genevois de Montana ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Octave GOLAY

vice-président

membre de la Commission administrative depuis 1957.

Le président de la Commission administrative du Sanatorium genevois de Montana:
Willy DONZÉ, conseiller d'Etat

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

L'Allemagne fédérale et les pays de l'Est

La seconde conférence de gouvernement des deux Etats allemands à Cassel fut un échec. Sans rompre les conversations engagées il y a quelques mois à Erfurt, en République démocratique, Willy Brandt et Willi Stoph se sont séparés sans publier de communiqué commun et sans fixer la date d'un prochain rendez-vous.

Il fut évident dès les premiers mots prononcés à Cassel par le chef du gouvernement de l'Allemagne de l'Est Stoph qu'il venait à ce rendez-vous pour accuser la République fédérale de maintenir des mesures de discrimination à l'égard de la RDA et pour revendiquer avant toute discussion sur des problèmes concrets la reconnaissance « de jure » de l'indépendance et de la souveraineté de la RDA, c'est-à-dire pour poser comme condition à toute négociation le préalable de la reconnaissance de la division définitive de l'Allemagne. Les chefs de l'Allemagne de l'Est se refusent à reconnaître que le peuple allemand forme une nation actuellement divisée en deux Etats par la volonté des vainqueurs. Ils éliminent par conséquent toute éventualité de reconstituer dans l'avenir l'unité de la nation allemande.

L'intransigeance de la RDA à Cassel, qui provoque une suspension des pourparlers entre les deux Etats allemands, fut décidée à Moscou. En effet, quelques jours avant la réunion de Cassel, Ulbricht et Stoph se sont rendus à Moscou pour conférer avec la troïka du Kremlin : Brejnev, Kossyguine et Podgorny.

Les Russes ne désirent pas que leurs satellites prennent des initiatives et s'engagent dans des pourparlers avec la République fédérale avant que les pourparlers de Moscou entre l'URSS et la République fédérale sur un traité de renonciation à la force n'aient abouti. C'est ce qui explique les lenteurs et les difficultés des négociations entamées avec la Pologne et la RDA.

Or, à Moscou, il ne semble pas que les pourparlers du représentant du gouvernement de Bonn avec les chefs du Kremlin aient abouti à un accord. Le Gouvernement soviétique demande dans le traité en discussion que la RFA s'engage non pas à reconnaître, mais à respecter les frontières de la Pologne et de la RDA et à garantir l'inviolabilité et l'intégrité territoriale de ces Etats. En contrepartie, l'URSS

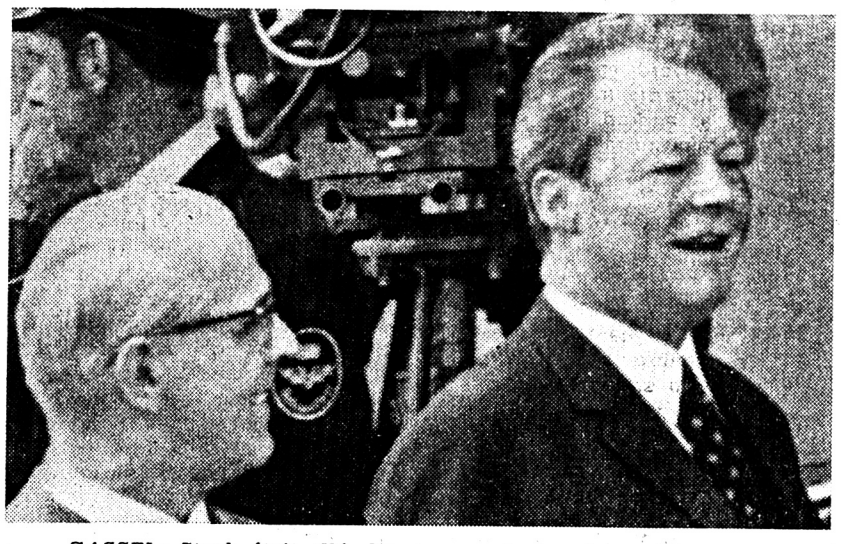

CASSEL: Stoph était allé chercher ses instructions au Kremlin.

accepterait que ses relations avec la RFA soient réglés par l'article 2 de la Charte des Nations Unies qui prévoit le règlement pacifique de tous les conflits ; cette concession n'en est pas une, puisque l'URSS en adhérant aux Nations Unies s'est déjà engagée à respecter la charte envers tous les Etats. L'URSS par contre ne renoncerait pas au droit que lui confère la charte d'intervenir, même militairement, en RFA, comme elle en fit la menace l'an dernier, un droit concédé aux vainqueurs de la dernière guerre contre une Allemagne revancharde et que les Occidentaux considèrent comme caduc. Les Russes n'entendent pas non plus laisser ouverte la porte à une réunification allemande, même lointaine. Ils sont plus staliniens que Staline lui-même qui avait admis que la Constitution de la RDA prévoie la réunification de la nation allemande qu'il considérait comme possible. Les Russes s'opposent aussi au droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes en ce qui concerne l'Allemagne. La doctrine Brejnev s'oppose ainsi ouvertement à un des principaux enseignements de Lénine.

Les résultats sont décevants pour le gouvernement de Willy Brandt et l'opposition des démocrates-chrétiens n'a pas manqué d'engager au Bundestag une violente polémique contre la politique socialiste d'ouverture à l'Est. On peut se demander si les communistes russes ne souhaitent pas renverser le gouvernement Willy Brandt pour remettre la réaction au pouvoir, plus facile à combattre et à dénoncer.

Les derniers entretiens à Moscou et à Varsovie des représentants de la République fédérale ont démontré une volonté de brusquer la RFA puisque le délégué allemand à Moscou n'a pu rencontrer Gromyko, et que son collègue à Varsovie n'a pu parler avec Gomulka !

Une telle attitude met en cause la conférence proposée par les Etats du Pacte de Varsovie, sur la sécurité européenne. La réunion des Etats de l'Otan qui vient de se tenir à Rome, en effet, a fait défendre la participation des membres européens de l'OEA à une telle conférence de l'amélioration des relations Est-Ouest et en particulier du progrès des pourparlers de la RFA avec les pays de l'Est et des trois Etats occidentaux avec l'URSS à Berlin-Ouest. Après plusieurs mois de sondages et de discussions, il semble bien que le problème allemand devient l'obstacle principal à la réunion d'une conférence sur la sécurité européenne. C'est ce que Gromyko a appris de son collègue français lors de son récent voyage à Paris.

Le raidissement de la politique soviétique ne concerne pas seulement l'Europe, mais aussi le Proche-Orient, ce qui risque de provoquer une nouvelle escalade des hostilités par la livraison de nouveaux avions américains à Israël.

Jules HUMBERT-DROZ.

URSS-USA: Les négociations commenceront sans doute en juillet

Les négociations entre la RFA et l'URSS, sur la conclusion d'un traité de renonciation à l'usage de la force, ne pourront commencer sans doute qu'en juillet. C'est ce qu'a laissé entendre, vendredi, le porte-parole adjoint, de Bonn, M. Ruediger von Wechmar. Il a souligné l'intention du gouvernement de « préparer soigneusement et d'une manière approfondie» les pourparlers avec l'URSS. Ils seront menés à Moscou par le chef de la diplomatie de la RFA, M. Walter Scheel.

M. von Wechmar a précisé que le cabinet n'a pas pris, jeudi soir, de décision formelle au sujet de l'ouverture des négociations. Les ministres doivent encore se mettre d'accord sur les instructions à donner aux négociateurs. Les alliés occidentaux doivent en outre être consultés sur ces directives. Il n'y a donc pas eu de vote jeudi, au Conseil des ministres. Celui-ci a donné simplement un accord de principe à l'ouverture de pourparlers.

Le cabinet a constaté en outre, face aux critiques de l'opposition chrétienne-démocrate, que les pourparlers avec l'URSS sont cautionnés par les partenaires de l'Alliance atlantique.

La mise au point des directives sera terminée certainement avant la fin du mois de juin, a indiqué le porte-parole, mais le calendrier diplomatique chargé de M. Scheel ne permet guère d'envisager un voyage à Moscou avant trois semaines.

Le Gouvernement fédéral allemand, a ajouté M. von Wechmar, est décidé à ne pas faire traîner en longueur la préparation des instructions à donner au chef de la diplomatie par le cabinet. C'est la raison pour laquelle il a prévu un Conseil des ministres spécial pour dimanche après midi.

Dans la matinée du même jour, les dirigeants de l'opposition chrétienne-démocrate seront informés par le ministre des Affaires étrangères des résultats de la mission exploratoire effectuée par le secrétaire d'Etat à la chancellerie, M. Egon Bahr, à Moscou.

Lundi, il y aura une nouvelle réunion des spécialistes de politique étrangère des partis de la majorité socialiste-libérale avec MM. Scheel et Bahr.

Le cabinet, a précisé M. von Wechmar, s'occupera de nouveau des négociations avec l'URSS, jeudi prochain, mais il est vraisemblable que la décision formelle d'ouverture des pourparlers sera encore une fois ajournée à huitaine à cause de la rédaction définitive des directives.

Entre-temps, soulignent les observateurs, les résultats des élections provinciales en Rhénanie-Westphalie, en Sarre et en Basse-Saxe, qui se tiendront le 14 juin, seront connus.

La Fédération suisse des consommateurs : désormais véritable partenaire économique ?

Le consommateur peut avec certitude compter sur deux choses: les prix augmentent et la connaissance des marchandises se perd de plus en plus. Les prix imposés ont disparu, les articles de marque se vendent à des prix « discount », les prix indicatifs sont supprimés. Tout ceci fait apparaître en plein jour le dédale tortueux de la calculation des prix.

LES TESTS, UN STIMULANT

En 1969, la Fédération suisse des consommateurs a mené à bonne fin quatre tests: les rétroviseurs, les moulins à café ménagers, les revitalisants textiles, les machines à coudre à bras libre. D'autres ont été réalisés en collaboration avec des organisations amies: les appareils de télévision en couleurs, les sels de bain mousse, les surgélateurs. Il en est ressorti que des produits qualifiés de fabrication suisse n'étaient rien d'autre que des produits étrangers sous « enveloppe » suisse.

Le test de produits reste l'arbitre inflexible des prix et de la qualité, des prestations réelles et de la valeur de la propagande. L'examen des produits n'est pas seulement une source d'informations pour le consommateur, mais il permet au commerce et au producteur de remédier aux défauts de leurs produits.

L'ÉTIQUETTE INFORMATIVE DOIT ÊTRE DÉCLARATION OUVERTE

Les organisations spécialisées de la branche des appareils électriques ménagers cherchent depuis des années à établir des normes de qualité et de contrôle pour leurs produits. La Fédération suisse des consommateurs s'est saisie du problème en 1969. Elle a élaboré un certain nombre de modèles d'étiquettes pour les appareils électriques ménagers. Coop Suisse a donné son accord de principe pour adopter cet étiquetage informatif. D'autres grossistes et organisations spécialisées se sont aussi intéressées à la chose. La communauté de travail de la Fédération suisse des consommateurs et de la Fondation pour la protection des consommateurs a entamé des pourparlers à ce sujet. C'est un début prometteur qui permet d'espérer, dans un avenir prochain, une étiquette informative pour les fers à repasser réglables.

Les étiquettes informatives ne donnent aucune information subjective soit sur la valeur, soit sur la qualité. Elles se limitent à énumérer les indications mesurables et comparables d'un produit. Nous n'avons pas pour but de donner un label de qualité aux producteurs, mais bien de permettre aux consommateurs d'établir une comparaison sur la base de données précises et claires.

Le service de conseils individuels aux consommateurs exigent de plus en plus de temps. Les ventes à tempérament douteuses, les cours par correspondance, les « occasions » problématiques nécessitent un service d'information presque permanent et entraînent souvent des entretiens individuels avec les consommateurs intéresseés. Il est grand temps que ces services d'utilité publique de nos organisations, correctifs des faiblesses de notre système économique, bénéficient de l'appui financier des autorités.

NE PAS ENTRAVER LE LIBRE JEU DE LA CONCURRENCE

La Fédération suisse des consommateurs tient compte dans ses prises de position d'uneé conomie de marché sociale. Les consommateurs, partenaires du marché, doivent exercer unei nfluence correspondant à leur rôle. La Fédération a milité en faveur des ventes de soldes libres; elle s'est opposée à des dispositions corporatives du projet de loi pour la protection des marques de fabrique; elle a demandé la libéralisation de l'importation du bétail de boucherie. La fédération a aussi donné son avis et présenté des recommandations au sujet de la politique agraire. A cette occasion, nous avons évoqué un vieil adage trop souvent oublié, que la production doit servir la consommation et non pas le contraire. En dépit des réglementations diverses, c'est en fait le consommateur qui décide de la voie que la production doit prendre, par le choix des produits qu'il fait ou par son refus d'acheter. Ce sont les goûts de l'acheteur qui fixent les normes de l'offre du marché

VERS L'AVENIR

L'activitée des années prochaines, ainsi qu'en a décidé l'assemblée des délégués, doit porter sur une *politique économique intensive, l'information rapide t permanent des consommateurs* par les publications diverses et le *contrôle du marché* par des étiquettes informatives et des tests. Des *conseils juridiques* et un service permanent de *conseils au consommateur* doivent être envisagés.

Défense nationale: Efficace ou armée?

(Suite de la première page)

Le « point de non-retour » étant désormais dépassé, à quoi servent les armes que nous entassons dans nos arsenaux, et au maniement desquelles nous instruisons notre jeunesse ? Je vous le demande: ont-elles affaire avec la défense de notre patrimoine ? Défendre, cela veut dire protéger, préserver. Or elles ne préservent rien, elles ne protègent personne. Elles ne font que coûter très cher, et c'est une honte sans pareille que de se permettre un tel gaspilage au lieu de tout mettre en œuvre pour sauvegarder la terre qui nous est confiée, pour mieux veiller sur notre prochain handicapé par l'âge ou la maladie, pour aider les populations en détresse à reconstruire leurs villes, pour vaincre la famine dans le monde, et lui redonner sa joie.

A cause de lois désuètes qu'on s'obstine à ne pas changer, les objecteurs de conscience sont mis en prison au lieu d'être utilisés dans un service civil. Mais rien n'empêche la Suisse de remplacer son service miltaire par une vaste organisation d'entraide dotée de moyens puissants et efficaces, aviation de transport y comprise, capable d'apporter en tout temps et en tout lieu des secours aussi rapides que massifs. Aucun traité ou règlement international ne s'y oppose, bien au contraire. Cela serait salué partout comme une contribution bienvenue à l'édification d'une société plus humaine, libérée peu à peu de la méfiance et de la peur.

C'est parce que je suis persuadé que plus les objecteurs de conscience seront nombreux, plus vite les autorités compétentes sauront amorcer le virage salutaire de la reconversion de l'armée à une mission pacifique, que j'ai préféré m'associer à la demande sans cesse renouvelée de pouvoir accomplir un service civil, plutôt que de me rendre à un cours d'instruction militaire.

F. Béguin, Winterthour.

Projet de fusion Buehrle—Hispano-Suiza

Le Conseil fédéral inviter à intervenir

Le conseiller national J. Ziégler (soc., GE) a déposé, jeudi, la question écrite urgente que voici:

La presse internationale et suisse indique ces jours-ci que deux principaux producteurs d'armes de guerre s'apprêtent à fusionner. Buhrle Oerlikon négocierait actuellement avec Hispano-Suiza Genève une cenvention de rachat du capital-actions de cette dernière. La convention serait signée dès la fin de l'enquête que les autorités fédérales mènent depuis plusieurs mois contre Buhrle et ceci pour des délits commis par Buhrle en rapport avec ses livraisons d'armes au Nigeria et en Afrique du Sud.

Si le rachat d'Hispano-Suiza par Buhrle se confirmait, la structure des prix pour armes de guerre suisses risquerait de changer d'une façon sensible. La Confédération achète aux deux producteurs pour des millions de francs d'armes nouvelles chaque année. Si la position quasi monopolistique dont jouit Buhrle dans certains secteurs dès aujourd'hui se renfoçait encore, la Confédération et, par là, le contribuable en souffriraient certainement.

Le Conseil fédéral ne pense-t-il pas qu'il est judicieus de demander dès maintenant une enquête spéciale sur ce rachat projeté à la Commission suisse des cartels ?

L'urbanisme et la classe sociale des infirmes

(Suite de la première page)

A Berne, la nouvelle loi cantonale sur les constructions, qui doit encore être ratifiée par le peuple souverain, contient un article proposé par M. Kopp, président de l'Organisation des malades et des invalides (KIO). Cette disposition astreindra les constructeurs de bâtiments à forte fréquentation à les rendre accessibles aux handicapés ; le permis de construire peut en dépendre. Mais on n'en voit nul reflet dans le règlement type de construction, du 16 février dernier, à l'usage des communes dispensées d'édicter leur propre règlement.

Le projet municipal bernois, d'aménagement de la place Bubenberg, à côté de la Gare centrale, prévoit que les souterrains indispensables pourront être atteints par des ascenseurs spacieux ; le municipal Schaedelin, et l'urbaniste Aregger sont des partisans décidés de ces mesures d'intégration sociale.

A qui le tour ?

Pour que cette campagne ait du succès, les infirmes ont besoin du soutien des architectes, des entrepreneurs, des maîtres d'ouvrage, des autorités compétentes, et de toute la population. Qui ne comprendrait pas le désir incoercible des infirmes de participer à la civilisation commune et de jouir, eux aussi, de liberté ?

Les bien-portants d'aujourd'hui sont les vieillards ou les invalides de demain, peut-être de notre propre famille. Maintenant déjà, ces deux catégories font 15 + 2 = 17 % de la population, sans compter les victimes probables d'accidents. C'est important et cela mérite considération.

Ch.-O. ROTH.